

SAINT-VIGOR

le magazine **LE GRAND**

2026



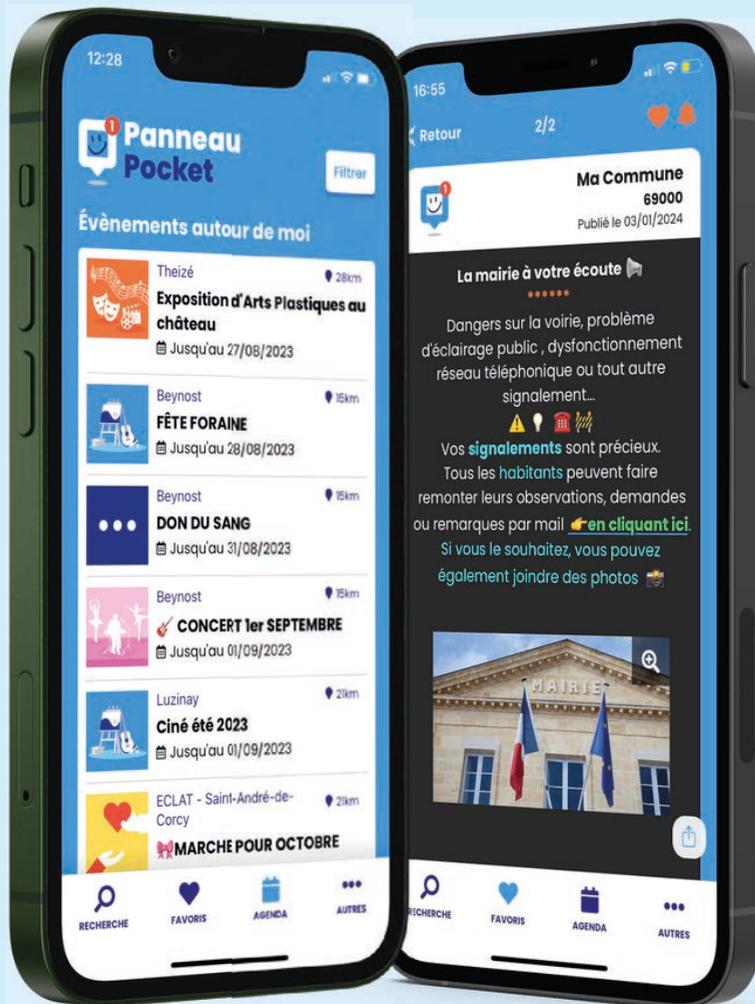
**WEEK-END DE
L'ART**

2^{ÈME} ÉDITION :

**UNE TRENTAINE D'ARTISTES
ET 700 VISITEURS !!!**



Recevez les informations et alertes de
notre commune sur **PanneauPocket**



100%
GRATUIT &
ANONYME

0%
PUBLICITÉ



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Le mot du Maire



Benoît FERRUT
Maire de Saint Vigor le Grand

Chères Saint-Vigoriennes et Chers Saint-Vigoriens,

Comme vous le savez, l'année 2026 est particulière puisqu'elle s'inscrit dans la période pré-électorale. Je dois donc respecter un devoir de réserve et être attentif aux messages délivrés dans mes vœux en évitant de me projeter dans l'avenir. La loi m'autorise cependant à évoquer le passé, je reviendrai donc simplement sur ces dernières années pour rappeler que nous avons réalisé l'ensemble des projets annoncés.

À mon grand regret, certains n'ont pas pu être réalisés dans les délais prévus mais le seront dans les mois à venir tels que notre ferme solaire, l'aménagement du parc urbain et bien d'autres en cours de finalisation.

Les retards relèvent exclusivement de la responsabilité de ce sinistre millefeuille administratif déjà évoqué à de nombreuses reprises. Cette inertie bureaucratique est excessivement handicapante pour le développement de notre pays et plus particulièrement pour celui de notre belle Commune.

Néanmoins, les efforts déployés portent leur fruit.

Il est essentiel de vous rappeler que l'ensemble de ces projets n'ont qu'un seul objectif : votre bonheur de vivre à Saint Vigor le Grand !

Rien n'est négligé : Petite enfance, Enfance, Adolescence, Associations, Aînés, Social, Protection des personnes et des biens, Accompagnement personnalisé, Culture, Loisirs, Animations, Environnement, Voiries, Travaux, Pistes cyclables, Transport, Patrimoine ..., et de nombreux autres thèmes essentiels à votre bien être mais aussi à notre indépendance, à notre autonomie financière et à notre identité. Les trois sont étroitement liés.

Tout cela sans renoncer à ma « règle d'or » : **Ne jamais augmenter les impôts !** Ils ont même baissé puisque nous n'avons jamais impacté l'inflation depuis nos années de mandature.

Nous réussissons à poursuivre notre belle dynamique et notre développement malgré cette inflation et les charges financières qui s'envolent, notamment par la faute du désengagement de l'Etat au détriment des collectivités. Il supprime progressivement nos marges de manœuvres et ne revalorise pas la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) à la hauteur de nos besoins.

Malgré ce contexte défavorable, notre marche en avant est possible grâce à la recherche fructueuse de nouvelles ressources financières, en priorisant les projets selon leur importance et en réalisant des économies notamment sur nos dépenses énergétiques. Par exemple : la coupure nocturne de l'éclairage public génère une économie de l'ordre de 30 000 euros.

Comme vous l'avez observé au cours de ces dernières années, notre prudence budgétaire n'altère en rien nos ambitions communales orientées vers votre bonheur de vivre à Saint Vigor.

L'augmentation démographique réfléchie de la population grâce aux projets urbains n'altérera en rien ce bonheur de vivre dans notre Commune, bien au contraire ! Elle consolide notre seconde place au sein de Bayeux Intercom tout en respectant mon objectif de maintien de notre ratio auquel je tiens afin de préserver nos belles campagnes : 20% urbain et 80% rural.

Cet accroissement du nombre d'habitants est nécessaire afin d'assurer notre représentativité au sein des structures intercommunales et de défendre nos intérêts tout en préservant notre philosophie communale. De plus, cette urbanisation maîtrisée conjuguée à notre développement économique engendre des recettes supplémentaires qui m'aident à déployer la voilure de l'épanouissement de notre Commune, sans renier à notre règle d'or, comme je m'y suis engagé.

Dans le cadre du fonctionnement de l'Intercom, il est également essentiel que les compétences identitaires tiennent compte des spécificités locales et que nous puissions toujours préserver le lien avec nos habitants, notamment par les compétences de proximité qui doivent impérativement rester communales.

Je suis et je serai toujours animé par le souci d'être le plus proche de chacun d'entre vous. Il me tient vraiment à cœur de préserver cette proximité relayée par les membres du Conseil Municipal et du Personnel Communal. Vous le savez, ma porte vous est toujours grande ouverte pour vous écouter, vous aider, vous accompagner et essayer d'harmoniser vos désirs personnels avec l'intérêt général.

Belle année à toutes et à tous, qu'elle puisse vous offrir beaucoup de bonheur et la réalisation de vos projets.

*Au plaisir de vous revoir très bientôt,
Chaleureusement,*

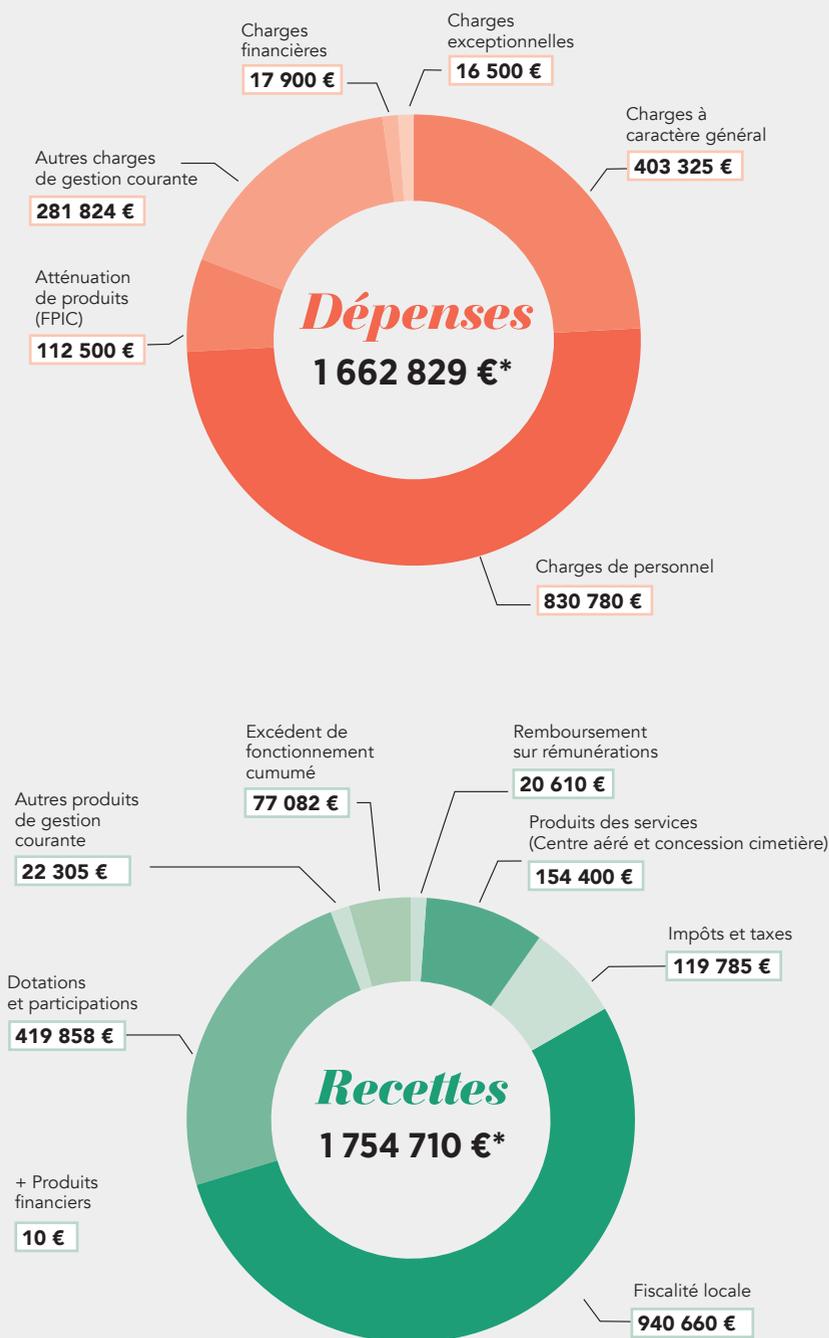
sommaire

Finances	p.4
Travaux	p.7
Social	p.10
Animation & Culture	p.14
Environnement & Cadre de vie.....	p.20
Jeunesse.....	p.24
Associations.....	p.30
Etat civil	p.41
Calendriers de collecte Collectea	p.42

LE BUDGET

2025

Fonctionnement



→ **Les charges à caractère général** sont les dépenses qui permettent à la Commune d'assurer son fonctionnement quotidien, ex : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service...

→ **Les charges de personnel** correspondent aux salaires des agents de la Commune (dont le centre aéré) ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tels que l'URSSAF.

▶ Elles représentent 50 % du budget de fonctionnement de la collectivité.

La collectivité se positionne en dessous du ratio des communes de même strate : 51,6 % ainsi que celui de la région : 52,2 %.

→ **Les autres charges de gestion courante** correspondent notamment aux subventions versées, contribution au SDEC pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse, à l'annulation des recettes en cas d'impayé.

→ **Les atténuations de charges** correspondent au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales mais également l'attribution de compensation versée à l'intercommunalité.

→ **Les produits des services** sont les recettes générées, notamment, par les prestations du centre de loisirs, les concessions du cimetière.

→ **Les impôts et taxes** sont les recettes prélevées comme la taxe foncière.

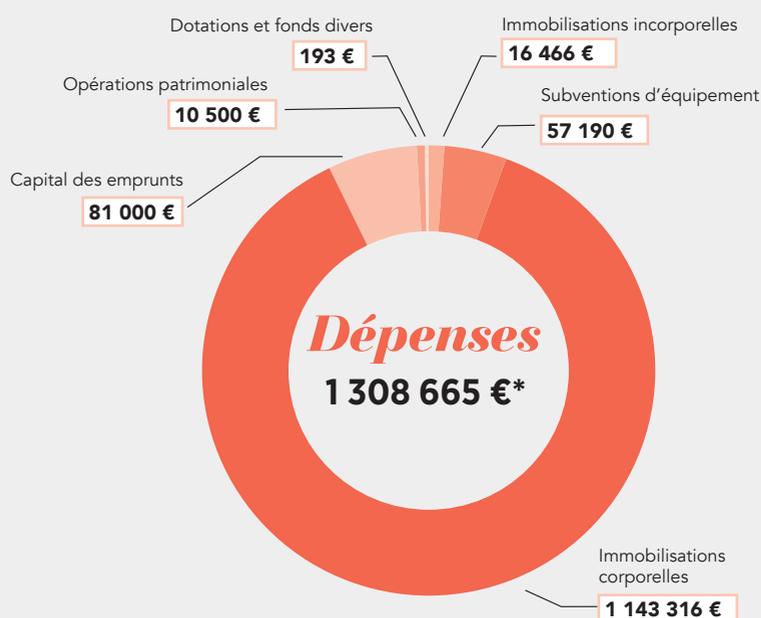
→ **Les dotations, participations** correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat.

→ **Autres produits de gestion courante** sont les recettes de location de la salle des fêtes et de l'Odyssee.

Les recettes sont supérieures aux dépenses, la section de fonctionnement dégage un excédent prévisionnel de 91 881,43 €.

*arrondi à l'euro.

Investissement

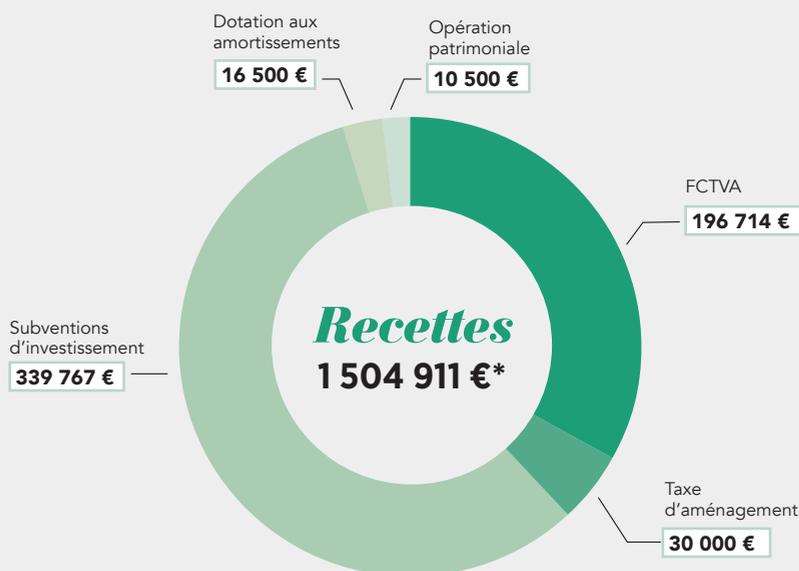


→ **Les immobilisations corporelles** sont des actifs physiques que la Commune entend utiliser sur plus d'un exercice comptable. (ex : les terrains, les constructions, l'agencement des bâtiments, le mobilier, les machines, les gros outils, le matériel informatique)

→ **Les subventions d'équipement** sont des subventions versées par la Commune à un tiers dans le but de financer des travaux communs type création de giratoire, voirie,...

Quels ont été les principaux investissements 2025 ?

- Création du giratoire Jean Moulin
- Piste cyclable Bd Winston Churchill
- Réfection des trottoirs Résidence du Grand Orme / Rue des Bleuets
- Réfection voirie - Route de Vaux sur Aure
- Achat matériel technique (debroussailluse, taille haie, tronçonneuse, aspirateur à feuilles)
- Divers matériels : mange debout - tables rondes avec chariot (Odyssee) / chaises (Mairie) / Pose rideau manuel (Odyssee) / Séches mains (Odyssee)



→ **Les subventions d'investissement** proviennent en général de l'Etat, du Département ou de la Région. Elles sont attribuées dans un objectif d'intérêt général pour la réalisation d'une action, d'un projet d'investissement.

→ **Le virement de la section fonctionnement** permet de virer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice. C'est une écriture interne d'équilibre d'un budget.

→ **Cessions des immobilisations** correspond à la vente d'actif immobilisé (terrain, bâtiment...)

→ **L'autofinancement** correspond à la partie de l'affectation de résultat de la section de fonctionnement.

Les recettes sont supérieures aux dépenses, la section d'investissement dégage un excédent prévisionnel de 196 246 €.

TAXE FONCIÈRE

SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION

Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage professionnel ou d'habitation étaient jusqu'alors exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les 2 années qui suivent leur achèvement.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité de limiter l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 40% à compter du 1er janvier 2026⁽¹⁾.

(1) Selon les dispositions de l'article 1639 A bis du code général des impôts, dans les conditions fixées par les articles L.252-1 à L.252-4 du code de la construction et de l'habitation.

LA VALEUR LOCATIVE

ET LES TAUX D'IMPOSITION DE NOTRE COMMUNE



La valeur locative est une estimation du loyer annuel que votre logement pourrait rapporter s'il était mis en location. Elle est calculée par l'administration fiscale en tenant compte de plusieurs éléments :

- la surface et la nature du bien (maison, appartement, local commercial...),
- son emplacement dans la commune,
- son confort et ses équipements (par exemple la présence d'une salle de bain, d'un garage, d'un jardin, etc.).

Cette valeur ne correspond donc pas forcément au loyer réel du marché, mais elle sert de base de calcul pour les impôts locaux, comme la taxe foncière.

Chaque année, la commune vote **un taux d'imposition** qu'elle applique à cette valeur locative. Le montant de votre impôt dépend donc :

- de la valeur locative de votre bien (déterminée par l'État),
- et du taux fixé par la commune (décidé par les élus locaux).

En résumé, plus la valeur locative est élevée ou plus le taux communal est important, plus l'impôt sera élevé.

Les recettes issues de ces impôts permettent à la commune de financer les services publics de proximité : entretien des routes, espaces verts, équipements sportifs et culturels, etc.

**LE TAUX COMMUNAL
N'A PAS AUGMENTÉ
DEPUIS 2001**



DE NOMBREUX *travaux* RÉALISÉS EN 2025



POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DU BY-PASS

Une nouvelle phase de l'aménagement se termine en cette fin d'année 2025. Nous attendons tous le début de ces travaux depuis 2023...

Après la création d'un premier rond-point au carrefour de la Rue St Sulpice, ce nouveau rond point est maintenant terminé.

Sa création permettra une circulation plus fluide sur le by-pass mais également de supprimer un carrefour très accidentogène sur notre commune.

Les cyclistes peuvent désormais profiter de la nouvelle piste cyclable tout le long du by-pass, en étant mieux protégés.

Coût TTC
part communale

187 500 €

pour le giratoire

+ 226 557 €

pour la piste
cyclable



CONSTRUCTION D'UNE AIRE ASSOCIATIVE COUVERTE

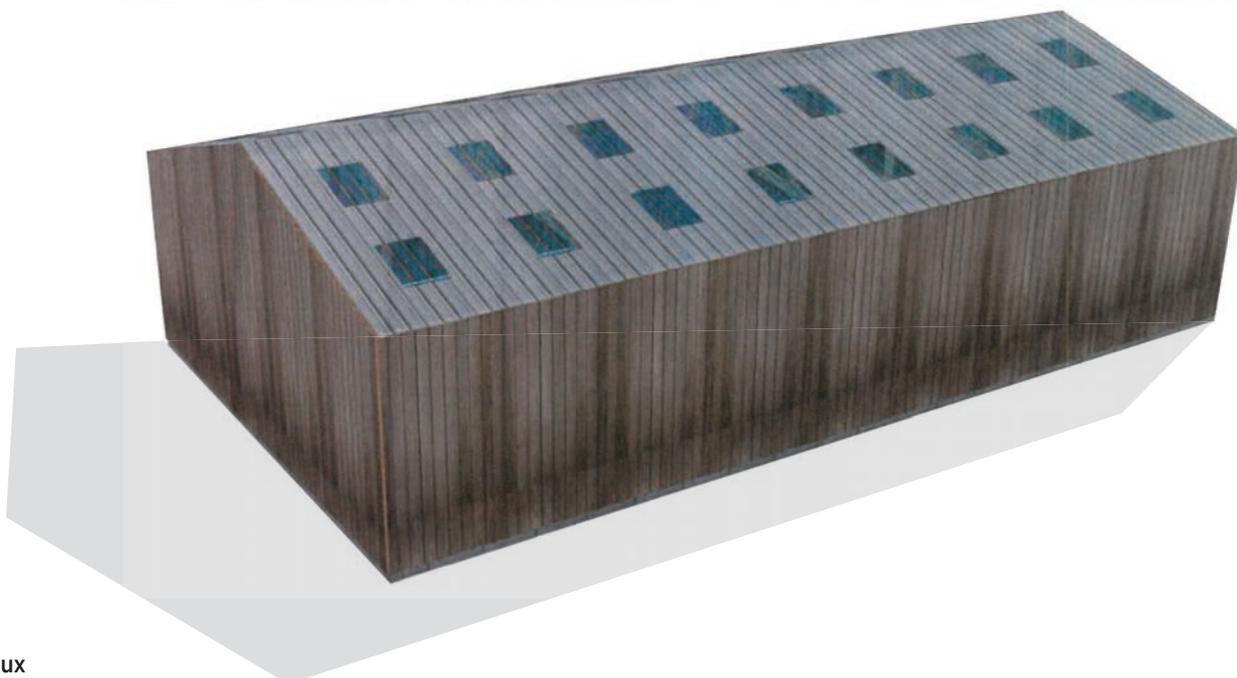
La construction de cette nouvelle aire associative est en cours sur le site du stade Marcel Garnier à proximité du terrain de pétanque. Elle répond à un besoin sur notre commune : pratiquer des activités sportives à l'abri surtout en période hivernale.

C'est un lieu stratégique, beaucoup de jeunes fréquentent le stade par le biais de l'école de football, des boulistes, du centre de loisirs et de la maison des jeunes. Les élèves de l'école de Saint Vigor le Grand pourront également y pratiquer les cours d'EPS ainsi que ceux du DME (Dispositif médico éducatif).

EN COURS
DE CONSTRUCTION



Coût TTC
part communale
95 237 €



TRAVAUX

RÉFECTION DES TROTTOIRS

RUE DU GRAND ORME
ET RUE DES BLEUETS

Coût TTC
part communale
97 630 €



Coût TTC
part communale
102 840 €

RÉFECTION DE LA VOIRIE

ROUTE DE VAUX SUR AURE

CONSTRUCTION DU NOUVEAU LOTISSEMENT

«LES AUDACIEUSES»

Le projet porté par FONCIM se situe Rue de Magny. Il sera réalisé avec une ambiance paysagère de qualité, des voies piétonnes et cyclopédestres, des voies circulables douces...

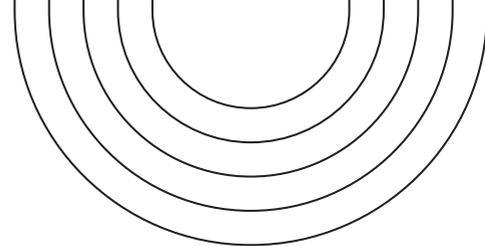
Les travaux de la 1ère tranche sont commencés, avec 20 terrains à bâtir et 5 macro-lots destinés à une trentaine de logements.



LE VILLAGE SAINT EXUPÈRE

Le quartier géré par le bailleur social INOLYA, comprenait 51 logements en bois devenus vétustes et très énergivores. Il a été totalement détruit courant 2025 afin de le reconstruire, à partir de 2026, 60 nouveaux logements avec tout le confort.





La solidarité & l'entraide

LE CCAS : UN ACTEUR ESSENTIEL DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Les membres du CCAS

Benoit FERRUT, Président du CCAS
 Annie PLAGES, Vice-présidente
 Hélène DENAGE
 Caroline MORIN
 Luc COUTARD
 Janine VAN ELSUE
 Catherine HOGUEL
 Claudine GIRARD
 Isabelle FERRUT

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle central dans la vie de notre commune. Il a pour mission d'accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés passagères ou durables, et de favoriser la solidarité entre tous.

Le CCAS met en œuvre des actions sociales de proximité : aide ponctuelle aux familles, soutien aux personnes âgées ou encore accompagnement dans les démarches administratives. Il peut également orienter les habitants vers les services ou organismes adaptés à leurs besoins (assistantes sociales, associations caritatives, structures d'aide à domicile...).

Le CCAS, c'est avant tout une oreille attentive et bienveillante, un lieu d'écoute et de conseil pour tous les habitants de notre commune.

Se renseigner ou prendre rendez-vous
 par téléphone à la Mairie 02 31 92 10 23

**OSEZ DEMANDER,
 NOUS SOMMES LÀ
 POUR VOUS !**



LUTTE CONTRE LE CANCER LA COMMUNE ENGAGÉE

Samedi 14 juin, trois conseillères municipales — Nadège Gabrielle, Caroline Morin et Sophie Bulot — ont fièrement représenté notre commune en prenant part à la célèbre marche de la Rochambelle à Caen, aux côtés de l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC).

Cette manifestation sportive et solidaire, dédiée à la lutte contre le cancer, rassemble chaque année des milliers de participantes et permet de collecter des fonds pour soutenir la recherche et l'accompagnement des malades. L'édition 2025 a ainsi permis de récolter la somme exceptionnelle de 90 000 euros.



Fidèle à son engagement, notre commune a, cette année encore, attribué une subvention de 700 euros à la Ligue contre le cancer, renforçant ainsi son soutien à cette cause essentielle.



LE RENDEZ-VOUS DES SENIORS

Dimanche 23 février, plus de 130 convives se sont retrouvés pour le traditionnel repas annuel des seniors offert par la municipalité, réservé aux habitants de plus de 70 ans*.

Ce fut l'occasion de partager un moment convivial, de savourer un bon repas, mais surtout d'échanger et de renforcer les liens sociaux autour des tables.

Pour clore cette belle journée, un concert de l'orchestre de la Philharmonie de Bayeux a emporté les invités dans un voyage musical, interprétant des morceaux de films et séries célèbres, de Borsalino à Magnum, en passant par Game of Thrones... Un pur moment de bonheur, où la musique a magnifiquement complété les échanges chaleureux.



Le prochain repas des seniors est fixé au 1er février 2026.

Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie
02 31 92 10 23

**Les conjoints de moins de 70 ans sont également les bienvenus, contre participation financière au repas.*



Cette année
311 colis de Noël
ont été livrés à domicile
par les élus et les membres du CCAS
(pour les habitants de + de 75 ans)

ADAPTER SON LOGEMENT POUR Y VIVRE LONGTEMPS

Envie de changer de baignoire et d'aménager la salle de bain, besoin de faciliter la prise des escaliers dans votre maison ? Pensez à adapter votre domicile pour pouvoir continuer à vivre chez vous le plus longtemps possible, des aides financières existent !

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Bayeux Intercom propose aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et locataires, sous conditions, une aide à l'adaptation des logements pour anticiper la perte d'autonomie.



POUR QUI ?

- Les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes de plus 60 ans sous conditions.
- Les personnes reconnues handicapées.

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Création d'une douche à l'italienne, éviers, lavabos à hauteur réglable, baignoire à porte, barre d'appui, siège de douche, WC réhaussés...
- Les équipements de sécurité et d'accessibilité : unité de vie accessible, monte-escalier, revêtement de sol antidérapant, système de commande à distance des installations électriques...

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

Grâce à l'OPAH, les travaux d'accessibilité, de maintien à domicile peuvent être subventionnés, sous conditions, par les partenaires du dispositif : Etat, Anah (Agence nationale de l'habitat), Bayeux Intercom, ... Les aides, cumulées, peuvent couvrir de 35 à 80% du montant total HT des travaux dans la limite de 22 000 € HT. Pour bénéficier des aides, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers de subventions.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Un opérateur habitat (groupement associatif CDHAT / SOLIHA) mandaté par Bayeux Intercom est là pour vous accompagner, vous conseiller et vous informer tout au long de votre projet de travaux :

- Réalisation d'un diagnostic technique, financier et social
- Assistance dans le montage du projet
- Élaboration du plan de financement des travaux (subventions, prêts...)
- Montage des dossiers de demande de financement

**ATTENTION,
FIN DU DISPOSITIF
EN AVRIL 2027 !**

OÙ SE RENSEIGNER ?

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

À Bayeux – siège de Bayeux Intercom
(4 place Gauquelin Despallières)

- Tous les 1er mardi du mois, de 14h à 17h
- Tous les 1er et 3e mercredi du mois de 9h30 à 12h

En mairie de Port en Bessin-Huppain

- Tous les 4e mercredis du mois de 9h30 à 12h

RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : 02 31 53 73 73

Votre commune vous propose

DES ATELIERS THÉMATIQUES

SE FAMILIARISER AVEC LE NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique du Département du Calvados animera plusieurs ateliers sur la sensibilisation et l'initiation aux usages numériques pour les habitants de notre commune.

Un premier atelier a été proposé en décembre sur les thèmes de la cybersécurité, l'IA et les fake-news ainsi que la découverte du casque de réalité virtuelle.

Ces ateliers se dérouleront à la Maison des Jeunes, rue Saint-Sulpice.

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire, mais **la participation aux ateliers est gratuite.**

Contact : **Benoit Boulot**
Maison des Jeunes
07 88 64 24 65



LISTE DES ATELIERS QUI POURRAIENT ÊTRE PROPOSÉS EN 2026

- **Prise en main d'un ordinateur**
Connaissance d'un clavier/souris
Gestion des contenus
Les connexions
Se retrouver dans l'interface
- **Administratif et numérique**
Identité numérique
France Connect
France Identité
Service-public.fr
- **Les réseaux sociaux**
Quels sont les différents choix
Comment utiliser les réseaux sociaux et à quelles fins
Configurer ses comptes utilisateur
Identité numérique / E-réputation
Le temps d'écran / contrôle parental
Cyber sexualité / cyber harcèlement
- **Générer son identité numérique professionnelle ou associative**
Gérer sa page Google / réseaux sociaux
Les outils pratiques
Notion de RGPD

VIEILISSEMENT QU'EN EST-IL DE VOTRE MÉMOIRE ?



Les 5 ateliers d'information sur la mémoire, animés en mai et juin 2025 par la neuropsychologue Tiphaine Ferrand, ont rencontré une réelle audience et affichés complets. Pour information, le projet était porté par le CCAS en partenariat avec la Commune pour la logistique.

En 2026, de nouveaux ateliers mémoire hebdomadaires seront proposés gratuitement aux habitants de notre commune. Le projet de Tiphaine Ferrand : vous aider à prendre soin de votre cerveau tout en vous amusant ! Vous pourrez y explorer des astuces simples, des exercices ludiques et des stratégies utiles au quotidien... le tout dans une ambiance conviviale et motivante.

LES NUTRI'PAPOTES BIEN SE NOURRIR POUR BIEN VIEILLIR

Mme Christine GUCCIARDI, diététicienne proposera également des interventions sur le thème de l'alimentation des personnes de + de 60 ans.

Quatre groupes de 8 à 10 personnes seront composés pour participer gratuitement aux 6 ateliers (1 atelier par semaine d'une durée de 2H).

La Participation aux ateliers se fera sur inscription. Les ateliers sont réservés aux habitants de notre commune.

**RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DE LA MAIRIE !**



2^E ÉDITION

WEEK-END DE L'ART

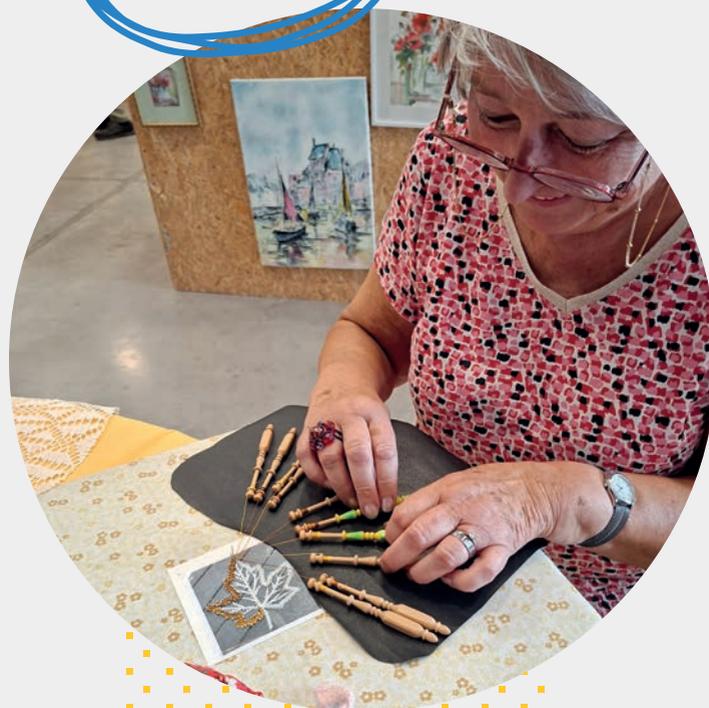
Fort du succès rencontré lors de sa première édition en 2024, qui avait attiré un large public et suscité l'enthousiasme des artistes, l'événement est revenu en octobre avec encore plus de talents à découvrir.

Une trentaine d'artistes amateurs locaux ont exposé leurs œuvres, offrant un voyage varié au cœur de multiples univers créatifs : peinture, dessin, photographie, sculpture, graff, couture...

L'originalité de ce rendez-vous réside dans sa dimension humaine et conviviale. Les visiteurs ont la possibilité d'échanger directement avec les artistes, de comprendre leur démarche, leur inspiration, et de partager un moment authentique autour de la création. Une opportunité rare d'aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre l'art au quotidien dans notre territoire. Le Week-end de l'Art s'impose désormais comme une vitrine incontournable du dynamisme culturel de la commune, avec un rayonnement intercommunal, mais aussi comme un véritable moment de partage et de convivialité.

Nous remercions vivement tous les artistes pour leur participation !

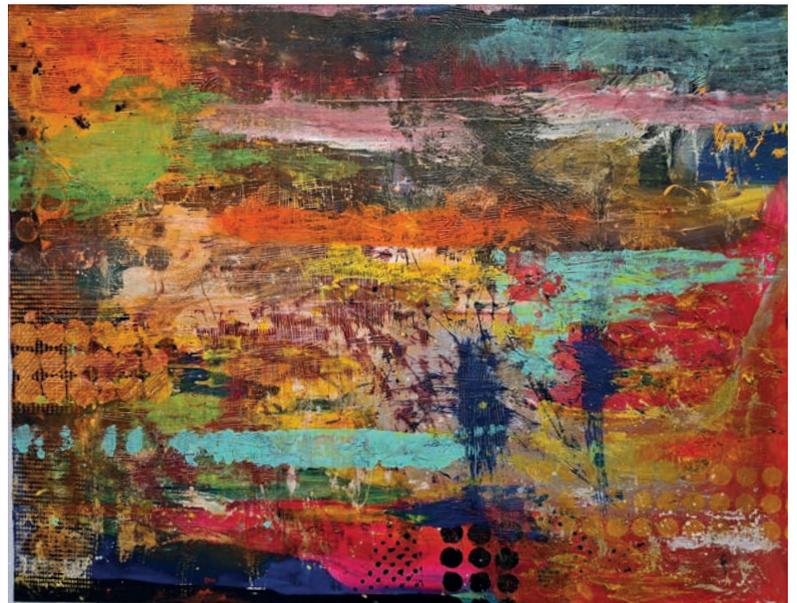
700 VISITEURS
SUR TOUT
LE WEEK-END





Le Vernissage en présence de : Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, Ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire de la République du Congo ; Corinne Féret Sénatrice du Calvados ; Cédric Nouvelot Conseiller départemental ; David Lemaesquier Conseiller en charge de la médiathèque Bayeux Intercom et président de l'association Le Radeau.

L'association Solidarité Internationale France Congo, invitée par l'organisation, a vendu des bijoux et objets pour financer l'achat de cannes et béquilles.



Peinture réalisée par les jeunes du DME Pays du Bessin



Sculpture de Fabien Esnault

2 graffs ont été réalisés par les artistes Heysoap, Nuevavista et Janyce Javaud





ET SI ON CHANTAIT ENSEMBLE ?

Au printemps 2025, la commission Animation a organisé une soirée Karaoke à L'Odyssee.

Près d'une cinquantaine de participants se sont prêtés au jeu, reprenant en chœur des chansons connues de tous. Chacun a pu donner de la voix pour le simple plaisir de chanter ensemble.

Rires, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

« Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix. »

Il y a 107 ans, l'Armistice du 11 novembre 1918 mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale, après plus de quatre années d'un conflit d'une ampleur et d'une souffrance inégalées. Ce jour, devenu symbole de l'unité nationale et du devoir de mémoire, nous rappelle combien la paix et la liberté sont précieuses.

Elus, anciens combattants, habitants et enfants de l'école se sont réunis au monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie.

Cette année, un hommage particulier a également été rendu au Bleu et de France, qui célèbre ses 100 ans.

Ce symbole national incarne la solidarité envers les anciens combattants, les blessés de guerre et les familles de disparus.

Les enfants ont interprété la chanson « Changer le monde » de Laurent Voulzy, avant de déposer une rose au pied du monument aux morts — un geste simple mais profondément symbolique, porteur d'espérance et de paix.

À travers cette cérémonie, notre commune réaffirme son attachement aux valeurs de mémoire, de solidarité et de fraternité qui unissent les générations et bâtissent le socle de notre République.



Monsieur le Maire, Benoît Ferrut, a donné lecture du message officiel de Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens combattants.



Le Forum *des associations*

UN MOMENT D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES

Fin août, le Forum des associations a réuni l'ensemble des structures qui animent la vie communale. L'édition 2025 a permis de mettre en lumière la diversité des activités proposées sur notre commune : sport, culture, loisirs, engagement social... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu aller à la rencontre des bénévoles, ces femmes et ces hommes qui, avec passion et générosité, donnent de leur temps pour faire vivre leurs associations. Des échanges chaleureux qui permettent de tisser des liens et de trouver une activité où s'investir, contribuant ainsi au renforcement de notre tissu social.

Plus qu'un simple rendez-vous de rentrée, le Forum des associations est un moment de partage, de découvertes et de rencontres humaines, qui rappelle combien l'engagement associatif est essentiel à la vitalité de notre commune.



LES DÉMONSTRATIONS DES ASSOCIATIONS

SAINT-VIGOR-LE-GRAND KYOKUSHIN,

LA VOIE DU MOUVEMENT ET LES BOULISTES SAINT-VIGORIENS

ONT ANIMÉ L'APRÈS-MIDI.



LE TÉLÉTHON

2025

Depuis près de 40 ans, l'AFM-Téléthon rassemble des familles déterminées à vaincre la maladie et soutient la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies rares.

Grâce aux donateurs, les chercheurs ont déjà relevé bien des défis scientifiques et technologiques.

L'exceptionnelle mobilisation et le soutien au Téléthon, leur ont donné les moyens d'inventer une nouvelle médecine et d'aller chaque jour un peu plus loin dans les progrès de la recherche. Plus de 350 programmes de recherche sont financés chaque année par l'AFM-Téléthon. Ce sont plus de 2000 experts et chercheurs à travers le monde qui sont soutenus. Aujourd'hui, 40 essais de traitement chez l'homme sont en cours ou en préparation pour 33 maladies différentes (muscle, peau, cœur, vision, foie...).

À Saint-Vigor, cela fait presque 35 ans que notre équipe de bénévoles se mobilise pour cette grande cause. D'abord initiée et portée pendant de nombreuses années par Janine Van Elsüe, l'action a été reprise avec énergie par Michel Raffin, coordinateur pour notre commune.

Le week-end national du Téléthon se déroulait les 5 et 6 décembre, mais à Saint-Vigor, la mobilisation a débuté dès le 22 novembre. Nous avons partagé un excellent moment le samedi soir, à L'Odyssée, avec la pièce « Au diable la magie », présentée par la troupe des Joyeux Colibris de Trévières.



Le dimanche 30 novembre, les artistes de Benoit Hetman, accompagnés des chœurs de L'Orphéon, ont offert un concert devant une salle comble. Quel plaisir d'écouter ces talentueux artistes... et de voir notre urne de dons se remplir généreusement !

Vendredi 5 décembre, on faisait la cuisine pour vous ! Les bénévoles ont distribué les 230 commandes de repas à emporter. Cette formule rencontre toujours autant de succès.

Samedi 6 décembre, nos fidèles marcheurs se sont retrouvés pour la marche du Téléthon. Et malgré une météo capricieuse, 80 participants se sont lancés sur les 2 parcours. Pour clôturer ce week-end, nous avons assisté au concert du groupe OKAZOO. Chansons françaises, pop, rock... tout y était.

Une grande tombola avait également été proposée grâce aux dons de tableaux des artistes du Week-end de l'Art de St Vigor.

**DERNIÈRE ANIMATION
TÉLÉTHON 2025**

**Concert de la
Philharmonie de Bayeux**

**Dimanche 11 janvier
à 16 h**

à l'Eglise du Bourg

Grâce à votre présence aux différentes animations et à vos dons, un chèque d'un peu plus de 6 000 euros sera remis cette année à l'AFM-Téléthon. Merci à vous et restons mobilisés !

Merci à nos partenaires : la municipalité de St Vigor, les élèves, enseignants et parents d'élèves de l'école, le groupe Okazoo, Benoit Hetman et ses artistes, L'Orphéon, Les Joyeux Colibris, la Philharmonie de Bayeux, les établissement Guillemet, la boucherie Saint Loup, le restaurant L'Accueil.



bycovoit

avec

BlaBlaCar
Daily

TRAJETS
DOMICILE
TRAVAIL

Votre bon plan covoit du quotidien.

PASSAGERS

Vos 10 premiers trajets sont offerts.

Retour garanti en cas d'imprévu*.

CONDUCTEURS

Gagnez jusqu'à 150 € par mois.

TOUS GAGNANTS

Moins d'émissions, plus d'interactions.



TÉLÉCHARGEZ
l'application Blablacar Daily
pour en profiter !

BYCOVOIT EST PORTÉ PAR :



ENSEMBLE,
RÉINVENTONS
NOS TRAJETS



*voir conditions sur blablacardaily.com

LA QUALITÉ DE *vie*

AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE

Un environnement de qualité et un cadre de vie agréable sont essentiels pour le bien-être des habitants. Ils renforcent l'attractivité de la commune, favorisent la convivialité et contribuent à un développement durable bénéfique pour tous.

L'EMBELLEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'équipe technique se donne, chaque année, un nouveau challenge dans l'embellissement des espaces publics. Une année sur le thème du 80ème anniversaire du débarquement, une autre année sur le thème de la mer en passant par la musique avec la confection d'un piano. Et tout cela, réalisés qu'avec des objets et matériaux de récupération !

Alors, quel sera le thème de cette année 2026 ?



MISE EN PLACE DE LA VIDÉOPROTECTION

Face à l'augmentation des incivilités, cambriolages et actes d'insécurité, la municipalité a décidé de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire communal par le déploiement d'un système de vidéoprotection.

20 caméras sont en cours d'installation à des endroits stratégiques de la commune. Ce dispositif a pour objectif de vous protéger avant tout, de prévenir les comportements délictueux, de rassurer les habitants et d'aider les forces de l'ordre dans leurs enquêtes lorsque des faits sont commis.

Les expériences menées dans d'autres communes montrent que l'installation de la vidéoprotection permet de réduire significativement le nombre de délits et d'incivilités, en agissant à la fois comme outil de dissuasion et de prévention.

Il est important de préciser que ces caméras ne sont pas destinées à une surveillance en continu. Les images enregistrées ne peuvent être consultées que sur réquisition du procureur de la République, dans le strict respect du cadre légal et de la vie privée.



Avec ce projet, nous nous engageons dans une démarche de prévention, de responsabilité et de sérénité, pour garantir à chacun un cadre de vie plus sûr et plus apaisé.



L'ÉCO-PÂTURAGE SE POURSUIT !

Afin de préserver la nature et ne pas déranger nos amis amphibiens, nous accueillons une dizaine de brebis et d'agneaux au bassin de rétention du Clos du Lion, chaque année de mars à novembre depuis 2021.

UN ARBRE POUR CHAQUE NAISSANCE

Chaque année, la commune célèbre les nouveau-nés en les associant à la plantation d'un arbre, symbole de vie, de croissance et de transmission.

Les enfants nés en 2024 et 2025 auront ainsi la possibilité de choisir « leur » arbre dès le début de cette année.

Les familles seront prochainement invitées à un après-midi à la fois symbolique et convivial, durant lequel chacun pourra accrocher son prénom à un arbre. Un moment précieux pour inscrire la naissance de leur enfant dans le paysage communal et contribuer ensemble à un environnement plus vert pour les générations futures.

Rappelons également qu'à chaque naissance, notre Maire adresse personnellement une carte de félicitations accompagnée de ses meilleurs vœux aux familles.





RÉDUISEZ VOS ORDURES MÉNAGÈRES EN ADOPTANT **LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL OU COLLECTIF !**

Les élus ont répondu favorablement à la proposition du SEROC de développer le compostage collectif sur notre commune.

Ainsi depuis l'été dernier, des composteurs collectifs ont été installés sur 7 sites tests proposés par le SEROC, d'après une étude menée sur l'aspect géographique des lieux et des habitations à proximité.

Le but est de permettre la réduction des ordures ménagères en triant les biodéchets et après quelques mois de compostage, de distribuer le compost aux habitants qui le souhaitent.

Selon le résultat d'un premier bilan qui devrait être effectué fin 2026, de nouveaux composteurs pourraient être installés sur d'autres sites déjà répertoriés.

Où retrouver ces composteurs ?

- Parc urbain Charles Malas
- Rue du Grand Orme
- Les Jardins de la Pigache
- Résidence La Pigache
- Clos du Lion
- Résidence La Chesnaie
- Rue des Tisserands

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE PAR LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION LUMINEUSE !

Depuis décembre 2022, il a été décidé l'extinction totale de l'éclairage public sur toute la commune entre minuit et 6 heures du matin.

Au cours des deux dernières années, nous avons opté pour son extinction totale toutes les nuits des mois estivaux permettant ainsi de protéger davantage la biodiversité nocturne et réduire d'autant plus le coût énergétique d'environ 30 000 € chaque année.

Au fil du temps, les candélabres et les lampadaires se verront tous équipés de lampes à LED.

**UNE ÉCONOMIE
DE 30 000 €**





AIDE AU FINANCEMENT DE VOTRE RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Bayeux Intercom propose un dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers.

Cette opération a pour but de préserver la ressource en eau potable, faire des économies et réduire les rejets d'eau de pluie dans les réseaux publics de collecte.

Vous pouvez en bénéficier sous les conditions suivantes :

- Est éligible la fourniture de récupérateurs aériens ou réservoirs souples d'un volume de récupération de 300 litres minimum.
- Le coût de l'équipement est basé sur le prix d'achat (neuf ou occasion sur présentation d'une facture d'achat acquittée) du récupérateur d'eau pluviale, hors pose et main d'œuvre.

Le dispositif s'applique sur tout le territoire de Bayeux Intercom. Il prévoit un financement à hauteur de 50 % du prix d'achat du récupérateur d'eau de pluie, dans la limite du budget prévu pour l'année en cours avec un plafonnement à 100€ de subvention pour les particuliers, un seul équipement pouvant être subventionné.

Renseignements auprès de Bayeux Intercom

02 31 51 63 00 / siege@bayeux-intercom.fr

UN NOUVEAU NOM POUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

La place **Notre-Dame-de-la-Charité** a été inaugurée en mai 2025 en mémoire des sœurs de la Charité, en présence de Sœur Bernadette longtemps responsable de la Charité, du père Pascal Gaye et de Benoît Ferrut.

« Après une rencontre avec sœur Bernadette et le père Pascal, nous avons souhaité rappeler le souvenir des religieuses de la Charité dans la dénomination de la place. Elles ont mené de nombreuses belles actions (notamment pour la protection de l'enfance) et ont toujours offert énormément de bienveillance et d'humanisme à Saint-Vigor-le-Grand. Un arbre a également été planté en hommage à notre dernière représentante des religieuses, sœur Bernadette ». Benoît Ferrut

RAPPEL DES PRINCIPES DE BON VOISINAGE

Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter pour **les travaux de tonte et de bricolage bruyant**.

Nous vous rappelons les termes de l'article 5 de l'arrêté préfectoral, en date du 16 janvier 1997 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

→ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

→ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

→ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires de chiens sont invités à veiller à ce que leurs compagnons ne provoquent pas de nuisances sonores répétées, notamment par des aboiements excessifs. De même, il est rappelé que la divagation des animaux est interdite : chiens et chats doivent rester sous la surveillance de leur maître et ne pas errer sur la voie publique ou dans les jardins voisins. Enfin, pensez à ramasser les déjections de votre chien lors de vos promenades.

Quelques gestes simples qui permettent de garantir une bonne entente entre voisins et un cadre de vie agréable pour tous !





L'ÉCOLE DES SORCIERS

AU CENTRE DE LOISIRS

Le cru 2025 a confirmé la règle et fut de nouveau excellent.

Cet été, nos capacités d'encadrement ont permis l'accueil de 165 enfants par jour en juillet, voire 185 les 2ème et 3ème semaines (notre recrutement d'animateurs/trices BAFA l'autorisant). Ils étaient 120 enfants en août. Nos capacités d'accueil ont été augmentées cet été mais pourtant, notre centre affichait complet dès juin. Les familles sur liste d'attente ont été contactées et en août, aucune n'est restée sans place.

Benoit Boulot, a assuré la direction du centre en Juillet tandis que Julie Tillault, dans le cadre de sa formation BPJEPS en apprentissage, a assuré celle d'Août.

Le thème de l'été était « L'école des sorciers » et a permis un bel enrichissement, tout en s'amusant, pour nos enfants.

Le programme de l'été s'est voulu riche et varié. Nous nous sommes rendus chaque semaine à la plage de Colleville-sur-Mer et les journées du mercredi ont été consacrées aux traditionnelles sorties au golf pour les 9-14 ans et au poney pour les 3-8 ans. De nombreuses activités sportives, artistiques ou manuelles ont été proposées pour le plus grand bonheur des enfants. De plus, nous avons organisé deux mini-camps cet été.

Le 21 juillet puis le 18 août, 20 jeunes de 10 à 14 ans se sont rendus au camping l'Escapade à Cahagnolles. Deux grandes sorties ont été organisées en fin de mois : au zoo de Jurques et à Festyland en juillet puis à Festyland et Bayeux Aventure en août.

La tradition des spectacles de fin de mois se perdure dans le temps. Les enfants accompagnés par l'équipe d'animation en ont proposé deux sublimes devant une jolie foule à l'Odysée. En juillet, un magicien était présent, éblouissant nos jeunes enfants tandis qu'en août, ce sont nos jeunes qui nous ont ébloui par leurs danses et mises en scène.

Tous les enfants inscrits les 2ème et 6ème semaine au centre avaient aussi la possibilité de participer aux nuitées organisées par le centre.



L'ACCUEIL DU MERCREDI

Pour la quatrième année consécutive, le centre est ouvert toute la journée. Cette formule rencontre un franc succès, mais les parents qui le souhaitent peuvent toujours inscrire leurs enfants uniquement pour le matin, avec ou sans repas.

Durant l'année scolaire, Anthony Lainé et son équipe de 7 animateurs titulaires du BAFA accueillent les enfants à l'Odysée à partir de 7h45, pour un départ possible entre 17h30 et 18h.

Les repas livrés le matin par le restaurant L'Accueil sont servis dans les locaux de l'Odysée.

La capacité d'accueil est de 68 enfants. L'inscription se fait toujours trimestriellement.

Ce service est adressé en priorité aux parents habitant Saint-Vigor ou dont l'enfant est scolarisé à l'école de Saint-Vigor-le-Grand.



NOTRE CONSEIL :

INSTALLEZ L'APPLICATION

PANNEAU POCKET

POUR RECEVOIR TOUTES LES

INFORMATIONS DU CENTRE

PENDANT LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Le centre est également ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf celles de Noël). La capacité d'accueil est de 100 enfants encadrés par 12 animateurs titulaires du BAFA et d'Anthony Lainé, directeur.

Les inscriptions se font à la journée, avec ou sans repas.

Des animations Théâtre avec Laurence Longuet, des échanges intergénérationnels avec les Hauts de l'Aure, des sorties Louny Parc, Bowling, Colline aux Oiseaux, en forêt ou une initiation Basket avec le CSB sont régulièrement proposées selon les disponibilités de chacun.

Certaines journées affichent « complet » dès la première heure du 1er jour des inscriptions (1 mois avant le début des vacances), ne tardez donc pas à inscrire vos enfants !!



LA MAISON DES JEUNES

**ACCUEIL
DE 11 À 17 ANS**



L'année écoulée a été particulièrement dynamique pour la Maison des Jeunes de Saint-Vigor-le-Grand. Avec 55 jeunes adhérents pour l'année 2025, la MDJ confirme son attractivité et son rôle essentiel auprès des adolescents du territoire. Un très beau succès, d'autant plus que le local n'a ouvert ses portes qu'il y a à peine deux ans.

FRÉQUENTATION ET ACCUEIL

La fréquentation est restée régulière tout au long de l'année. Les jeunes, âgés de 11 à 17 ans, ont pu profiter d'un lieu ouvert à la discussion, au jeu, à la créativité et aux projets, accompagnés par une équipe engagée et attentive.

ACTIONS ET TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

- **Sortie au Parc Astérix** : moment phare de l'année, réunissant 24 jeunes. Cette sortie a été organisée en collaboration avec le local ados de Port-en-Bessin, favorisant les échanges et le lien entre nos deux communes.

- **Participation aux différentes animations mises en place par notre commune** avec par exemple un stand « Buvette et Restauration » mis en place lors du Forum des Associations, mais également lors d'une projection d'une pièce de Théâtre à l'espace Odysée.

- **Bénévolat pour "Le P'tit Plus"** : deux après-midi solidaires, avec une collecte de denrées, puis un temps d'étiquetage, de tri et de rayonnage en magasin. Ces actions ont sensibilisé les jeunes à la solidarité locale.

- **Mini Camp en Août 2025** à la base de Thury Harcourt pour une dizaine de jeunes.

- **Activités sportives, créatives et culturelles** : tournois, ateliers artistiques, ateliers cuisines, sorties cinéma, jeux de sociétés et jeux vidéos mais également des soirées à thème... les jeunes ont bénéficié d'une programmation variée et adaptée à leurs envies.

UN GRAND PROJET LANCÉ : LE SÉJOUR SKI 2026

Le projet de l'année à venir, initié par les jeunes, est un séjour au ski prévu en février 2026.

Depuis septembre 2025, 14 jeunes inscrits sont pleinement mobilisés. Leur objectif : réduire le coût du séjour grâce à des actions d'autofinancement.

Un loto et un vide-dressing ont été organisés en novembre. Les jeunes se sont investis personnellement

dans la préparation du loto : ils ont démarché eux-mêmes les commerçants afin de collecter des lots, développant ainsi autonomie, prise d'initiative et confiance en eux.

L'implication des jeunes témoigne de l'importance de la MDJ dans leur quotidien. Leur motivation et leurs idées renforcent la dynamique du local et prouvent que ce lieu répond à un réel besoin.

- **NOUVEAU : L'aide aux devoirs**
Depuis novembre, la Maison des Jeunes propose une aide aux devoirs tous les lundis soir aux enfants de CM2 de l'école communale. Ce dispositif gratuit doit permettre de les préparer au travail en autonomie avant leur rentrée en 6e. Une navette les prend en charge à la sortie de l'école pour les emmener à la Maison des Jeunes en toute sécurité.

PERSPECTIVES 2026

La MDJ poursuivra cette dynamique en :

- soutenant les projets initiés par les jeunes,
- développant davantage de partenariats locaux,
- diversifiant encore les activités et sorties,
- accompagnant la préparation du séjour ski jusqu'à son aboutissement,
- développer si nécessaire l'aide aux devoirs scolaires.

Horaires d'ouverture

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi : 17h - 19h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 17h - 19h

EN PÉRIODE DE VACANCES

Lundi à vendredi : 14h - 18h

Pour toutes questions

mdj.saintvigorlegrand@gmail.com
02 31 10 51 69



L'ÉCOLE

À LA RECHERCHE DES ANIMAUX

Toutes les classes ont travaillé sur le thème des « ANIMAUX » pendant l'année 2024-2025. Plusieurs sorties ont été organisées pour alimenter ce thème : sorties à proximité pour les plus petits et classes découvertes pour les plus grands.



AU MUSÉE

Le Musée d'Art et d'Histoire de Bayeux regorge de représentations animalières. Tous les élèves ont bénéficié d'une visite guidée dans ce musée ; si certaines classes ont recherché des animaux de la ferme, d'autres ont découvert des animaux du bestiaire médiéval, d'autres se sont intéressés aux animaux marins.

À LA MINI-FERME

Lors de la visite de la mini-ferme de Balleroy sur Drôme, les classes de maternelles et la classe de CP ont observé et caressé de nombreux animaux de la ferme. Les enfants ont aussi préparé les repas des cochons d'Inde, ce qui leur a permis de découvrir leur régime alimentaire.

À LA FERME

En mars, les élèves de PS, MS, GS et CP ont visité la ferme d'Ouézy, dans le Pays D'Auge. Petits et grands ont participé à des ateliers : ils ont nourri, avec la soigneuse Sarah, les chèvres et leurs chevreaux, les canards de la mare, les cochons et les poules ; l'occasion de reparler des différents régimes alimentaires des animaux et de leurs modes de vie. Ils ont aussi ramassé les œufs au poulailler.

La balade dans la grande charrette tirée par le tracteur a eu beaucoup de succès ; les enfants ont pu observer de grands animaux de très près : des chevaux, des vaches, des poneys mais aussi d'autres plus insolites comme les lamas, l'alpaga, le guanaco ou le taureau highland.

EN FORÊT

Au parc animalier de la forêt de Grimbosq, les élèves ont découvert les sangliers et leurs marcassins, les cerfs Sika et des daims.

AU ZOO

Point d'orgue de l'année scolaire, les classes de maternelles et de CP ont découvert des animaux des différents continents, au zoo de Jurques. Ils ont été impressionnés par le goûter des lions et des girafes. Ils ont beaucoup aimé les maki catta (les lémuriens), si drôles quand ils prennent le soleil, la piscine des manchots et le comportement attachant des chiens de prairies ! Les plus courageux ont même touché un serpent !

LES CLASSES DÉCOUVERTES DES PLUS GRANDS



Les CE1 au zoo de La Flèche

Les classes de CE1 et de CE2-CM1 ont bénéficié d'une classe découverte intitulée « les animaux du monde » en avril dernier. Ils ont séjourné à Angers pendant 3 jours.

Au programme : visite du Zoo de la Flèche avec un atelier pédagogique sur les différents régimes alimentaires, découverte du parc du Puy du Fou, découverte de la ville d'Angers avec une visite guidée sur le street-art ! Ce fut une belle classe découverte !

Les classes de CM1 et CM2 sont aussi parties en classe découverte intitulée « Le monde marin ». Logeant dans un centre très agréable à Cambon, ils ont pu découvrir la ville de Nantes, son jardin de Versailles, son musée de l'imprimerie et ses machines de l'île. A Saint Nazaire, ils ont visité le sous-marin, l'Espadon et sont allés au musée EOL. Enfin, ils ont exploré l'aquarium de Saint-Malo après une animation enrichissante sur les requins.

ÉCOLE & CINÉMA

Toutes les classes de la PS au CM2 ont profité du dispositif « Ecole et Cinéma » et ont assisté à une projection par trimestre : des films d'animations adaptés à leur âge. Pour certains, ce fut l'occasion d'entrer pour la première fois dans une salle obscure.

APPRENDRE À PORTER SECOURS



Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont bénéficié d'animations sur les gestes de premiers secours avec l'association des Petits héros du Bessin, en avril et mai dernier, financées par l'association des Parents d'Élèves.

Lors de ces interventions, les élèves devaient repérer des situations dangereuses présentées sur des panneaux et savoir comment les éviter. Les infirmiers ont expliqué comment gérer certaines situations en prévenant, protégeant et alertant. Ils ont rappelé les numéros d'urgence 15, 17, 18, 112 et 114. Ils ont mis en scène des cas de blessures et ont effectué les premiers gestes pour secourir. Puis ce fut au tour des élèves de les reproduire. Chacun a pu notamment s'exercer à la mise en place de la PLS (Position Latérale de Sécurité).

Cette expérience a été très enrichissante, les élèves sont tous repartis avec un petit diplôme.

Les autres classes ont identifié les dangers domestiques, grâce à une exposition « Prudent contre les accidents » composée de 6 panneaux des pièces principales de la maison et exposée dans l'espace culturel de l'école.

L'ESPACE CULTUREL

En mars, l'école a inauguré un nouveau local dédié aux élèves : l'espace culturel. Il est composé d'un coin musique, d'un coin jeux, d'un coin web-radio et d'une grande bibliothèque ! Les élèves disposent d'un grand espace pour exposer, échanger entre eux !



RANDONNÉE PÉDESTRE DE FIN D'ANNÉE

Début juillet, toute l'école a participé à une grande randonnée autour du cimetière américain de Colleville sur mer en empruntant de petits sentiers ; les élèves de maternelles ont marché 7 kilomètres, le pique-nique était attendu avec impatience et a eu lieu sur l'espace herbeux face à la mer. Les autres classes ont profité de la plage ! Des parents étaient postés sur le parcours et proposaient du chocolat, des fruits, de l'eau pour redonner de l'énergie aux enfants !



AU REVOIR LES CM2

Nous fêtons tous ensemble la fin de l'année et le départ de nos grands CM2 autour d'un immense goûter !

PROJET 2025-2026

Les contes traditionnels, patrimoine de notre littérature, animeront l'année scolaire 2025-2026. Le travail mené par les enfants sera finalisé par un spectacle à l'Odysée en fin d'année ...

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Association des Parents d'Élèves (APE) réunit un groupe dynamique de dix parents bénévoles, désireux de faire vivre l'école de Saint-Vigor tout au long de l'année à travers des moments conviviaux et festifs.

Notre objectif : rassembler enfants de l'école, familles et enseignants autour d'événements porteurs de partage et de bons souvenirs.

En 2025, l'APE a proposé notamment :

- la chasse aux œufs de Pâques au parc du DME,
- la soirée Années 80 à l'Odysée, pour un moment convivial entre parents et amis de l'école autour d'un repas tartiflette.

Chaque année, nos actions – le marché de Noël organisé à l'école, la tombola du calendrier de l'Avent et la kermesse de fin d'année – permettent de récolter des fonds au profit des élèves.

Grâce à la participation de tous, ces bénéfiques servent à :

- offrir à chaque classe des cadeaux de Noël,
- renouveler les jeux de cour et les fournitures de la garderie,
- soutenir les sorties scolaires et financer les goûters (cross d'automne, Téléthon, etc.).



UNE ÉQUIPE INVESTIE POUR FAIRE VIVRE L'ÉCOLE !

En 2025, l'APE a offert à chaque futur élève de 6ème une calculatrice Casio, pour bien débiter au collège.

Nos projets pour 2025-2026

Les idées ne manquent pas pour continuer à faire rêver petits et grands !

Voici les rendez-vous déjà prévus :

- la Chasse aux P'tits Monstres, un événement très apprécié des enfants au sein de l'école,
- le Marché de Noël, le jeudi 11 décembre à l'école,
- La Kermesse, le samedi 27 juin, avec maquilleuse, structures gonflables et stand de barbe à papa au programme !

Chaque année, la Mairie verse à l'APE une subvention de 50€/élève pour aider à financer les projets.

Merci à tous !

L'APE remercie chaleureusement les familles, les enseignants, la commune et les partenaires pour leur soutien et leur participation.

Grâce à vous, nous continuons à faire de l'école de Saint-Vigor un lieu de rencontres, de joie et de réussite pour tous les enfants.

Retrouvez toutes nos actualités et photos d'événements sur notre page Facebook :

 APE SAINT VIGOR

Et pour toute question ou contact :
apesaintvigor@gmail.com

LE SPECTACLE DU COMITÉ DES FÊTES

Début juillet, le Comité des Fêtes avait invité les enfants de l'école pour un spectacle de chants et danses « Le Bal de Mandarine ».

Un très beau moment pour clôturer l'année scolaire.



L'ACTUALITÉ DES *associations*

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vitalité de notre commune.

Elles rassemblent des habitants de tous âges et de tous horizons autour de projets variés : culturels, sportifs, sociaux...

Participer à la vie associative, c'est partager, apprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de solidarité et de convivialité qui font la richesse de notre commune.

Les soutenir financièrement, c'est faire vivre ensemble notre territoire.

LE TAI CHI CHUAN POUR VOTRE *bien-être*

Les bienfaits du Tai Chi Chuan sont maintenant largement reconnus et nous avons la chance de profiter de la grande expérience de Joël Girault qui l'enseigne dans le cadre de l'Association la Voie du mouvement.

Il est une invitation au retour sur soi par la lenteur, la concentration, la recherche du souffle, l'apaisement de l'esprit.

Sa pratique régulière a des effets positifs sur la santé comme l'équilibre, la souplesse, la mémoire, la force musculaire, la conscience de son corps...

La mise à disposition de la spacieuse salle de l'Odysée permet de recevoir de nouveaux pratiquants le mardi soir et le jeudi matin – en tout une soixantaine d'adhérents.

Comme chaque année, un stage de découverte ouvert à tous aura lieu à l'Odysée les 7 et 8 février 2026.



**DÉMONSTRATION
LORS DU FORUM
DES ASSOCIATIONS**

Contact : 06 88 45 17 97

Consulter notre site internet :
<https://www.taichi-bayeux-voiedumouvement-stvigor.fr>

Cours à L'Odysée

- mardi 18h30-20h (débutants)
- mardi 20h05-21h30 (confirmés)
- jeudi 10h-11h45 (tous niveaux)

Théâtre

DE LIENS

Une 10ème saison anniversaire encore bien riche !

Le Théâtre de Liens poursuit son aventure avec toujours autant de dynamisme. L'association propose de nombreux ateliers hebdomadaires sur les communes de Saint-Vigor, Bayeux et à la Ferme Culturelle du Bessin.

Pour cette saison 2025, pas moins de 15 stages et 37 représentations ont été organisés !

Dans le cadre de la Semaine Bleue, vous avez également pu assister à la représentation de la pièce « Coloc chez Jo » à L'Odyssée.

Contact : 06 80 53 92 70

Mail : theatredeliens.contact@gmail.com



LES RENDEZ-VOUS

2026

- Samedi 24 janvier 20h & Dimanche 25 janvier 14h30
Nuits de la lecture (« Villes et campagnes »), à L'Odyssée Saint-Vigor Le Grand
- Dimanche 8 mars
Le Théâtre de Liens fête **La Femme**, salle Toulouse Lautrec Bayeux
- Samedi 21 et dimanche 22 mars
Printemps des Poètes («La liberté, Force vive, déployée»), salle Toulouse Lautrec Bayeux
- Week-end des 27-28-29 mars
2ème fête associative à la Ferme Culturelle du Bessin (matches et cabarets d'improvisation)
- Dimanche 3 mai 14-17h
Stage découverte du Théâtre « en famille », salle Toulouse Lautrec Bayeux
- Week-end des 19-20-21 juin
3ème fête associative à Bayeux (Toulouse Lautrec et/ou Auditorium) (match ou cabaret d'improvisation le vendredi soir)

Le club DES AÎNÉS

Le Club des Aînés vous a proposé diverses animations en 2025, toujours dans le but de développer les liens entre les membres et de rompre l'isolement.

Activités réalisées en 2025 :

- Janvier : galette des rois
- Février : chandeleur
- Mai : visite du château de Carrouges et petite balade sur le lac de Rabodanges
- Octobre : participation au repas dansant à St Vigor
- Novembre : participation au repas spectacle à Deauville

Une sortie à Fécamp est prévue en avril 2026 : la vieille ville, le port et sortie en mer à bord d'un vieux gréement ou visite Benedictine (selon météo).

Le club des Aînés se réunit à la salle des fêtes rue du Beau Site tous les jeudis après-midi, de septembre à juin, de 14 heures à 17 heures.

Contacts : Daniel BIGOT Président
06 15 92 27 47 - bigot.daniel@gmail.com

Gérard DELAMARE Trésorier
06 17 69 33 44 - g.delamare@sfr.fr



**N'HÉSITEZ PAS
À LES REJOINDRE
LE JEUDI APRÈS-MIDI**

Arts plastiques

L'ATELIER LE RADEAU

Fondé en 1993, L'atelier Le Radeau donne des cours d'arts plastiques pour tous les âges et tous les niveaux.

L'atelier mène de nombreux projets : exposition de fin d'année à l'Odysée de Saint-Vigor-le-Grand, édition de livres, expositions à la médiathèque et dans divers autres lieux...

Le cours d'« Eveil artistique » s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Il est basé sur la découverte de la diversité des techniques (gouache, fusain, assemblage, collage, modelage, gravure, outils numérique...) et sur l'éveil artistique (découverte de grands peintres). Le cours à la fois un lieu d'apprentissage et de joie. Les arts plastiques sont abordés de manière ludique.

Le cours « Initiation et loisirs » permet, dès l'âge de 14 ans, de découvrir les différentes techniques du dessin (crayon, fusain, pastel, sanguine...) et picturales (peinture acrylique, huile...). Tout y est réuni pour progresser dans une ambiance conviviale.

Le cours « Démarches artistiques » est construit pour répondre aux besoins des peintres plus expérimentés. En plus de conseils techniques, ce sont des cours d'histoire de l'art et de théorie de l'art qui sont enseignés. De nombreux projets collectifs sont réalisés (visites de musées, création de livres, expositions...)

Chaque mois un atelier libre de modèle « vivant » est proposé.

Le radeau reçoit un véritable soutien de la part du conseil municipal et de la commune de Saint-Vigor-Le-Grand.

Les ateliers se trouvent dans l'enceinte du stade Marcel Garnier.



EXPOSITION

**Projet exposition
à l'Odysée :
samedi 13 et
dimanche 14 juin
2026**



LES MICRO-CRÈCHES

« LES GRIBOUILLES » ET « COLINE » AU VERT ... PLUS QUE JAMAIS !

Nichées au cœur de notre commune, nos deux micro-crèches « Les Gribouilles » et « Coline » accueillent quotidiennement 10 enfants chacune, âgés de 2 mois et demi à 3 ans, ainsi que des périscolaires les mercredis et pendant les vacances scolaires. Derrière les rires et les jeux, deux équipes passionnées qui accompagnent vos tout-petits dans leurs premiers pas vers l'autonomie.



Cette année, nous avons choisi de mettre en avant l'importance de la nature dans le développement de l'enfant.

Comme chaque année, à la rentrée de septembre, l'ensemble des professionnelles des deux crèches bénéficie d'une journée de formation. En 2024, elle eut lieu avec Elise Mareuil, formatrice et auteure du livre « jouer avec la nature », une formation inspirante qui nous a permis de repenser nos actions et notre posture au sein de nos environnements extérieurs. Nous avons la chance de pouvoir profiter dans les deux micro-crèches d'un joli jardin, parfois même impressionnant, comme celui des Gribouilles !

La nature est riche en expériences sensorielles et motrices : observer une colonie de fourmis qui a trouvé refuge dans le mur de la crèche, sentir les herbes aromatiques plantées dans le carré potager, se balader pieds-nus sur le chemin ou dans l'herbe, faire de la soupe de cailloux et de feuilles ... autant de moments d'émerveillements qui paraissent anodins mais qui nourrissent leur curiosité, leur autonomie ainsi que leur lien au vivant.

La nature est aussi et encore plus aujourd'hui un enjeu de société. En étant attentifs et respectueux de notre nature, nous accompagnons nos tout-petits à devenir les adultes de demain !

Dans notre ouverture vers l'extérieur, la micro-crèche « Coline » se retrouve au cœur des travaux du futur lotissement. Toute cette agitation rythme les journées, ce sont les véhicules de chantier qui font la joie de nos bambins. Ils reconnaissent maintenant aisément le camion benne, le camion toupie, la pelleuse et tant d'autres. Une passion qui pourrait ouvrir vers de futures vocations !

Cette année, nous avons aussi eu le plaisir d'établir un partenariat avec l'école de Saint-Vigor-le-grand. Nos plus grands qui faisaient leur rentrée en septembre à l'école ont pu partager une matinée de découverte accompagnés de leurs éducatrices de crèche : une transition douce vers cette nouvelle étape importante. Nos grands ne nous quittent pas tous totalement, puisque certains reviennent profiter de la crèche les mercredis : une petite pause bien appréciée au milieu de la semaine !

Nous pensons déjà à 2026 avec les nouveaux projets que l'on souhaite mettre en place, toujours pour le bonheur des enfants accueillis.

**UN ESPACE
D'ÉPANOUISSEMENT
POUR NOS ENFANTS**



Ribambelle

En quelques mots, RIBAMBELLE, est une association, créée en 2014, pour offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés, un lieu d'accueil accessible et équipé du matériel nécessaire à des activités de stimulation physiques, sensorielles et cognitives.

En 2025, les jeunes accueillis au sein de l'association ont bénéficié de multiples thérapies et pratiqué des diverses activités.

Des professionnels (kinésithérapeute, éducatrice spécialisée, réflexologue, masseuse Shiatsu, médiatrice animale...), y exercent pour prendre en charge les jeunes afin de favoriser leur développement cognitif par la pratique de stimulations multisensorielles et maintenir leur mobilité.

Une assistante de vie sociale était présente 3 jours par semaine pour les activités ludiques, l'aide à la réalisation de programme de stimulation multisensorielle, les repas, les sorties, les changes des enfants...

Diverses manifestations extérieures ont été organisées au profit de l'association, notamment :

- Un loto organisé par le Rotary Club de Bayeux en février au bénéfice de l'association.
- Les Cœurs de Léopards, ont organisé des baptêmes de voitures au rétro festival de Caen, en août, au bénéfice de l'association.
- Un concert de trompes de chasse, cornemuses et trompettes a été organisé à la Cathédrale de Bayeux en septembre.

L'association a également organisé un loto sur deux jours en mai.

Plus d'infos sur notre site :

www.helloasso.com/associations/association-ribambelle-bayeux

 Ribambelle



On vous attend nombreux à notre organisation

LOTO

le 9 mai 2026
à l'espace L'Odyssée
(2 séances)



habitat partagé LE CLOS BARTIMÉE

Le Clos Bartimée, habitat partagé inclusif, a fêté ses 5 ans d'existence en septembre dernier.

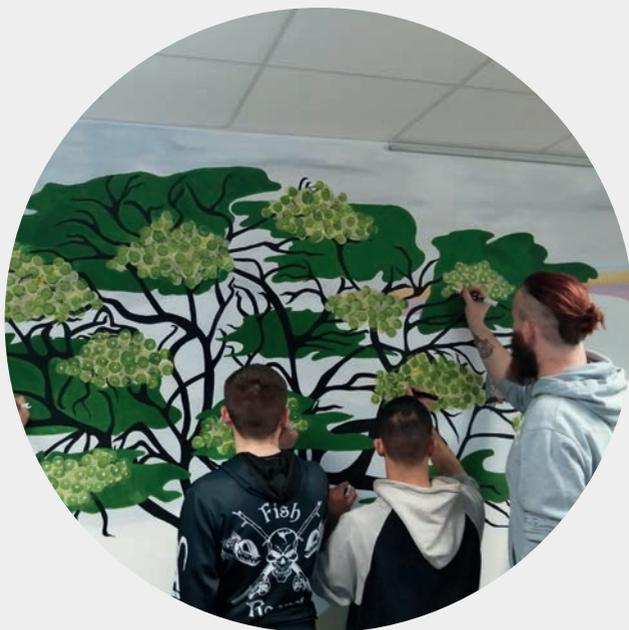
Déjà 5 ans que nous, habitants, avons choisi de vivre chez nous. Cette année encore, nous avons participé au forum des associations de Saint Vigor le Grand, nous avons pu présenter notre habitat. C'était aussi l'occasion de rencontrer de futurs bénévoles. Contactez-nous si vous souhaitez nous rencontrer, prendre connaissance de notre mode de vie, nous rejoindre en tant que bénévole.

Au plaisir de vous rencontrer ! Catherine, Jérémy, Joachim, Ludovic, Pacôme et Pauline.

Contact : 07 87 16 68 96

Mail : issead.clos.bartimee@gmail.com





LE DME

PAYS DE BAYEUX

Le DME Pays de Bayeux, établissement médico-social situé au cœur de la commune de Saint Vigor le Grand, accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap.

Des liens forts se sont tissés entre le DME et la Commune notamment avec la mise à disposition de la Maison des Jeunes qui permet aux élèves du DME de découvrir la Micro-Folie, mais aussi l'accueil de jeunes pour des stages à la Mairie — un ancien élève a d'ailleurs été embauché — et bien d'autres actions encore...

Depuis plusieurs années, le DME a initié une démarche inclusive visant à favoriser les interventions médico-sociales au domicile et dans les écoles. Dans cette dynamique, et en partenariat avec l'Education Nationale, le DME a ouvert à la rentrée scolaire de septembre deux Pôles d'Appui à la Scolarité, à Bayeux et au Molay Littry, ainsi qu'un Dispositif d'Autorégulation au Collège de Caumont sur Aure.

L'autorégulation a pour objectif de soutenir la scolarisation, les

apprentissages et l'autonomie des élèves avec un trouble du neurodéveloppement (TND).

Les jeunes et les professionnels du DME ont participé à deux événements festifs

→ L'Urban Trail

Le 20 septembre, le DME a ouvert ses portes pour recevoir le passage de l'Urban Trail de Bayeux. Une équipe de l'AAJB courait le 13 km. L'événement fut apprécié de tous, les professionnels et les jeunes qui ont animé les locaux, à 20 heures le samedi soir, en recréant des scénettes de la vie au DME ainsi que les 1800 coureurs.

→ Le week-end de l'Art

Les 4 et 5 octobre, les jeunes du DME ont participé au Week-end de l'art à la salle l'Odysée de Saint Vigor le Grand. Les fresques picturales réalisées par l'Atelier du DME, dans différentes structures du Bessin, ont pu être exposées sous forme de photographies et de books, en expliquant la démarche aux visiteurs.

Le 20 octobre, le DME a inauguré sa balançoire nid d'oiseau

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le concours financier de l'Association les P'tites Bulles Bleues. Cette Association a pour objet principal de récolter des fonds et de les redistribuer pour agrémenter le bien-être et le quotidien des enfants en situation de handicap. Un grand merci aux bénévoles des petites Bulles Bleues !

SAVE THE DATE

La prochaine
«Porte ouverte»
du DME Pays de Bayeux
aura lieu
le vendredi 22 mai
de 13h30 à 16h30



ASSOCIATIONS

Partenariat

LE CS BAYEUX BASKET AU CENTRE DE LOISIRS

Le club intervient plusieurs fois dans l'année auprès du centre de loisirs pour initier les enfants à la pratique du basket. Ces moments de partage sont l'occasion d'apprendre, dès le plus jeune âge, les valeurs du sport collectif : entraide, respect et esprit d'équipe.

Ces interventions permettent également au club de faire découvrir sa discipline et de susciter, peut-être, de nouvelles vocations parmi les jeunes basketteurs en herbe !



Contacts

Mail : csbayeux@bayeux-basket.com

Téléphone : 02 14 08 52 44

Site : bayeux-basket.com

 CS Bayeux Basket

 Bayeuxbasket

 Cercle Sportif Bayeux Basket

LA GYMNASTIQUE *douce*

L'Association Adapt'Gym Saint Vigorienne vous propose principalement la pratique de la gymnastique douce.

Cette discipline est adaptée aux pathologies cardiaques et diabétique et se pratique une fois par semaine (le mardi après-midi hors période de vacances scolaires). Différentes pratiques sont proposées afin de varier les séances (élastiques, bâtons, ballons, gym au sol...).

Mais les activités de l'association ne s'arrêtent pas à la gym. Elle vous propose également des sorties longe-côtes avec des encadrants diplômés le jeudi matin, des balades et randonnées courtes.

Cours tous les mardi

(hors période de vacances scolaires)
à la salle des fêtes de St Vigor le Grand
Cours d'1 heure / 3 créneaux proposés à
partir de 13h30, 14h30 ou 15h30.
Adhésion 170 € pour l'année.

Contact : Poulain Bernard - Président
06 85 81 67 59



LE COMITÉ DE *jumelage*

Les liens d'amitié, entre nos amis anglais de Colden-Common et le comité, sont toujours entretenus et préservés.



ILS REVIENNENT NOUS VOIR EN 2026

Cette année, nous sommes allés les visiter début mai. C'est toujours un grand plaisir de se retrouver.

Ce fut l'occasion de visiter un village au bord de la rivière Baulieu : Bucklers Hard. Ce village a la particularité d'avoir été un lieu de construction naval pour la Royal Navy au début du 19ème siècle. Plusieurs de ces navires construits à cet endroit participèrent à la bataille de Trafalgar.

Pendant la seconde guerre mondiale, ce fut un lieu de réparation pour la Marine et de base de construction de pontons pour le port Mulberry, bien connu à Arromanches.

2026 sera l'occasion de faire perdurer cette amitié.

Contact :
Michel Raffin
06 80 44 53 19



TOP'form

L'Association TOP FORM propose des cours de renforcements musculaires 2 fois par semaine, 1 cours d'aéro dance et 1 cours de step.

Possibilité d'un cours d'essai avant de s'inscrire à tout moment de l'année.

- **Cours de renfo** : le lundi et le mercredi à 17h45
- **Cours aéro dance** : le lundi à 18h30
- **Cours de step** : le mercredi à 18h30

• Tarifs :

Pour 1 cours par semaine : 95€

Pour plusieurs cours par semaine : 130€

Pour toute information complémentaire,
vous pouvez nous joindre au
06 19 90 87 54 ou 06 18 67 63 44.

LES BOULISTES SAINT-VIGORIENS

UNE ASSOCIATION
EN PLEIN ESSOR
110 ADHÉRENTS

L'association s'est développée considérablement en 2025 et compte aujourd'hui 110 adhérents dont 54 licenciés et 56 partenaires d'entraînement.

Les entrainements réguliers se déroulent les après-midis les lundis, mercredis et samedis au boulodrome près du stade. En 2026, les boulistes pourront également s'entraîner à l'abri sous la nouvelle aire couverte.

Le club a organisé de nombreux concours en 2025 :

- 17 concours ouverts à tous d'avril à septembre dont le challenge Louis Lechevallier et le Grand prix de St-Vigor le Grand.
- 11 concours internes de mars à Novembre.
- Des concours officiels pour les licenciés, avec réception des joueurs et restauration par les bénévoles du club.

L'agenda 2026 n'était pas encore fixé à la parution de ce magazine mais il sera sensiblement identique à 2025.

Tarifs :

- Licence 65€
- Carte de partenaire d'entraînement 25 €

Contacts

Mail : lassobsv14@orange.fr

Téléphone : 06 84 00 65 57



L'ÉTOILE CYCLISTE

St Vigorienne

Le Club de cyclisme créé en 1998 compte à ce jour plus de 80 licenciés.

- Ecole cycliste avec plus de 25 jeunes de 6 à 18 ans.
- Découverte des disciplines Route, Vtt, Piste, Gravel et Cyclo-Cross.
- Club Labellisé FFC depuis 6 ans avec éducateurs.

Entraînements tous les mercredis

Parking des 3 Pommes

Permanences

Le mercredi de 17h30 à 18h au Local du vélo
26 bis rue St Sulpice (près du bouldrome)



MANIFESTATIONS 2026

• En Mars

Course cycliste à Saint Vigor

• 7 juin et 2 août

Brocante

• 29 novembre

Rando VTT, Gravel et pédestre



Contact

06 08 50 55 79

jacky.bulot@wanadoo.fr

SAINT VIGOR LE GRAND KYOKUSHIN

Le Kyokushin est un sport exigeant où il faut savoir se dépasser physiquement et mentalement.

Le club participe aux compétitions régionales, nationales et européennes.

2 entraînements sont proposés par Sempaï Charly Lecerf tous les lundis à l'Odysée de Saint Vigor le Grand.

- Section JEUNES de 18h30 à 19h45
- Section ADULTES de 20h à 21h30

Pour tous renseignements :

Charly Lecerf 06 80 03 07 25
svgkaratekyoku@outlook.fr



Football

L'ASSV DE SAINT-VIGOR



L'ASSV donne la possibilité aux débutants (à partir de 5 ans) jusqu'aux Seniors (35 ans voire plus) de pratiquer le football dans une ambiance conviviale et familiale.

Gwenaël Cachard termine sa troisième année de présidence et continue son accompagnement efficace à notre développement entamé en janvier 2023.

En Jeunes, l'Association tourne à plein régime avec plus de 250 enfants soit environ 80% du total de nos licenciés. Nous œuvrons pour une qualité d'accueil et l'encadrement optimale ; les résultats et la fréquentation s'en ressentent. Cette année, en foot à 11, 3 équipes U15, 1 équipe U16 et une U18 ont été engagées pour permettre à chaque enfant de jouer au football. Arrivé en Juillet 2022, Benoit Boulot est désormais seul à la tête de l'école de football dont il assure la gestion administrative et quotidienne des 22 équipes.

Pour nos plus jeunes évoluant en plateau, la saison s'est très bien passée.

Notre club a participé à de gros tournois durant la saison 2024/2025 et 3 équipes se sont rendues en Bretagne au printemps, permettant à nos jeunes de vivre des moments mémorables et fabuleux.

La catégorie Seniors revit depuis la prise en mains du pôle par Frédéric Spreafico et Benoit Boulot. Les 2 équipes ont accédé au niveau supérieur à l'issue de la saison 2024/2025 et évoluent cette saison en départementale 1 et 3. Pour l'instant, les résultats sont à la hauteur de nos attentes et nous espérons un maintien aisé.

Depuis 2024, des stages de football sont proposés à nos licenciés durant les vacances d'automne et de printemps, 45 enfants ont fréquenté celui proposé du 27 au 31 octobre 2025.

Pour toute information ou renseignement, n'hésitez pas à contacter Benoit BOULOT, responsable jeunes au 07 70 15 01 35.

IL N'Y A AUCUNE DÉTECTION AU CLUB : TOUTES ET TOUS SONT LES BIENVENUS DANS L'ASSOCIATION.





**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr



SIGNAL-SPORTS

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide

ÉTAT CIVIL 2025*



Naissances

Maylon PERRINE
Ulysse FRANÇOISE
Luís DA COSTA FERREIRA
Lou CHOLOT
Leena DEPRET
Julia NORIS
Azèle PÉRONNE
Lyzéa MARIE
Jeanne GUILLAIS
Enzo LE ROUX DAUBIGNEY
Marius HOMMET
Gaspard VALLET BUISSON
Maïronn AUDINAT
Gabriel CHENAL
Amaury LE GRILL CARPENTIER
Romy JEANNE

Mariages

Vincent ROZÉ et Virginie LEXCELLENT
Christopher HOERTER et Allison RINGSBORFF
Tarek MERHI et Warda KACEM
Pierre LAIGNEAU et Peggy MORIEULT
Ludovic JULIEN et Aline TANQUEREL
Maxime REZÉ et Charlotte PFEIFFER

Décès

Jean-Pierre PÉRIN
Alain de MAUPEOU d'ABLEIGES
Colette BLANDIN veuve RENAUT
Madeleine LE GOURD'HIER veuve LÉVÊQUE
Renée AUDE veuve LAIR
Maurice ALLARD
Nicole PIROT veuve SANCHEZ
Jacques AUMOND
Juliette MARIETTE veuve HÉBERT
Yvonne BARBIER veuve NIOBEY
Liliane FOSSÉ
Thérèse MARGUERITE veuve HENNEQUIN
Jean-Charles DALMONT
Dominique ETIENNE épouse LANGE
Maurice CASTEL
Ivan SCHLAICH
Jacqueline ESTENOZA veuve CARABY
Christiane GOETHALS veuve DARTHENAY

Didier HUET
Roger VOIDY
Solange GUESNON veuve MARAZZI
Marguerite TRIPON veuve LELOUP
Paulette LEPETIT veuve LAMY
Jacqueline GUIMARD veuve LEBLONDEL
Nicole LE CHAMPION veuve GOGET
Françoise PERRIN
Thierry FAUDAIS
Bernadette LEGRAND veuve CHÂTEL
Alain DUVAL de FRVILLE
Yvette CATHERINE
Simonne PUYOO
Emile MORIN
Daniel BLANCHET
Gilberte LECORNU veuve NOURRISSON
Jacqueline BERTHOUT veuve LAMY
Odile DUCLOS épouse PIT

Michel FOLLIOT
Vincent ROZÉ
Jean-Paul RIBAUT
Gustave DELAVILLE
Jacky LEVILLAIN
Jean SAVARE
Claude BLANCHARD
Robert FREMONT
Claude JACQUIER
Georges DE SMET
Jeanne GUILBERT veuve HÉROULT
Christiane LALLEMAND veuve AUBLET
Odette COSNE
Henri BOISLORET
Irène BOLLIAU veuve BAILEY
Louise MIRABEL veuve COLLONGUES

*du 18 décembre 2024 au 11 décembre 2025

Carte des secteurs 2026

Saint-Vigor- le-Grand



Agglomération,
intérieur Bypass



Agglomération, extérieur
Bypass et ZA St Exupère



Rue Jacques Cartier
et Coigny



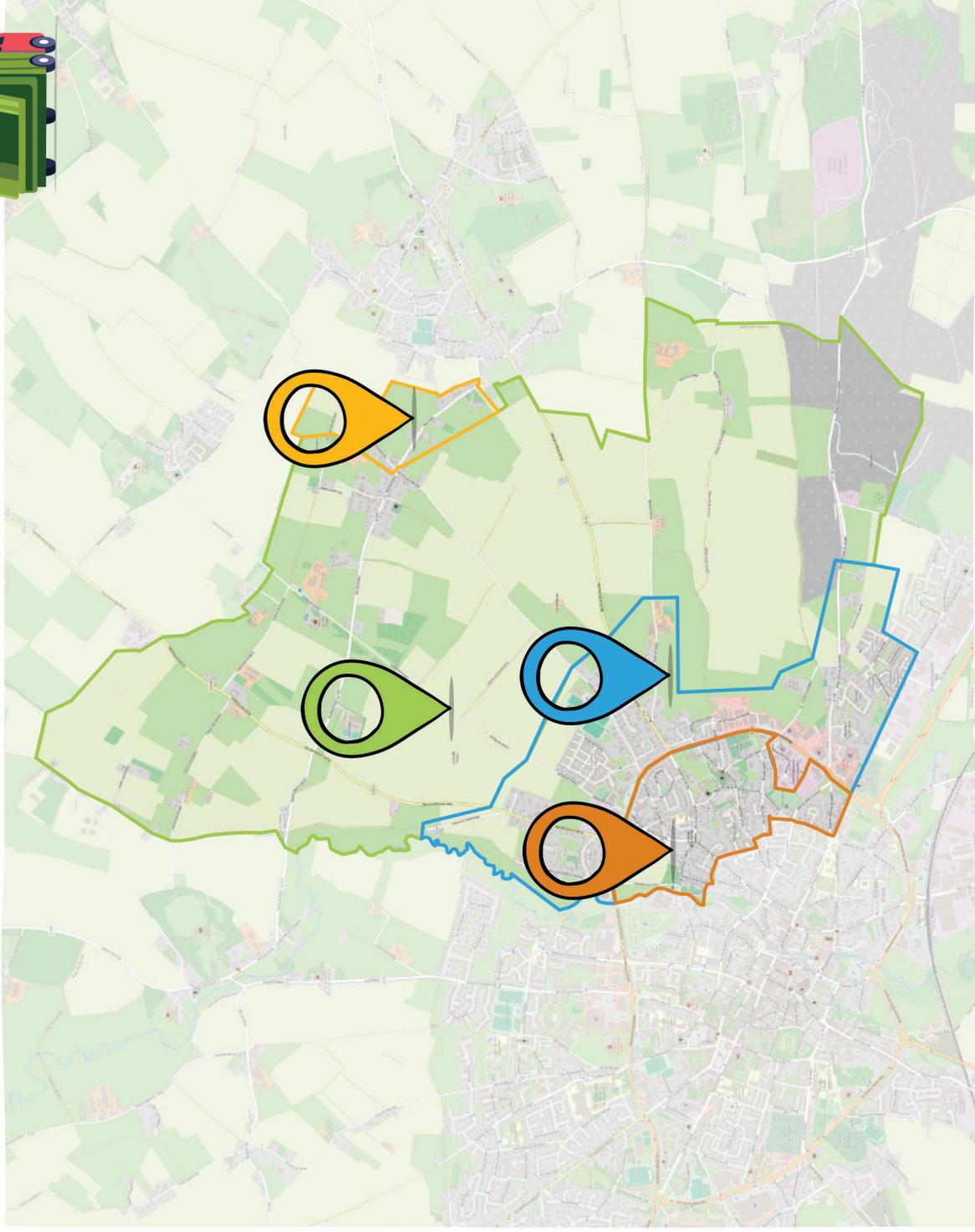
Hors agglomération

Un doute, une question ?

02 31 92 54 93 • accueil@smismb.fr

collectea.fr

Contact : 1 rue Marcel Fauvel, 14400 BAYEUX • Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30



Collecte la matin (présenter vos déchets la veille à partir de 19h)

Décembre 2025	Janvier 2026	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 01 49	J 01	D 01	D 01	M 01	V 01	L 01 23
M 02	V 02	L 02 6	L 02 10	J 02	S 02	M 02
M 03	S 03	M 03	M 03	V 03	D 03	M 03
J 04	D 04	M 04	M 04	S 04	L 04 19	J 04
V 05	L 05 2	J 05	J 05	D 05	M 05	V 05
S 06	M 06	V 06	V 06	L 06 15	M 06	S 06
D 07	M 07	S 07	S 07	M 07	J 07	D 07
L 08 50	J 08	D 08	D 08	M 08	V 08	L 08 24
M 09	V 09	L 09 7	L 09 11	J 09	S 09	M 09
M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	M 11	S 11	L 11 20	J 11
V 12	L 12 3	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
S 13	M 13	V 13	V 13	L 13 16	M 13	S 13
D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
L 15 51	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 25
M 16	V 16	L 16 8	L 16 12	J 16	S 16	M 16
M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18
V 19	L 19 4	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19
S 20	M 20	V 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20
D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
L 22 52	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 26
M 23	V 23	L 23 9	L 23 13	M 23	S 23	M 23
M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 22	J 25
V 26	L 26 5	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
S 27	M 27	V 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27
D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
L 29 1	J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29 27
M 30	V 30	L 30 14	L 30 14	J 30	S 30	M 30
M 31	S 31		M 31		D 31	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2027
M 01	S 01	M 01	J 01	D 01	M 01	V 01
J 02	D 02	M 02	V 02	L 02 45	M 02	S 02
V 03	L 03 32	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03
S 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04 1
D 05	M 05	S 05	L 05 41	J 05	S 05	M 05
L 06 28	J 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06
M 07	V 07	L 07 37	M 07	S 07	L 07 50	J 07
M 08	S 08	M 08	J 08	D 08	M 08	V 08
J 09	D 09	M 09	V 09	L 09 46	M 09	S 09
V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11 2
D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 3
D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	V 21	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25 4
D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26	M 26
L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
V 31	L 31 36		S 31		J 31	D 31

Ordures ménagères, bac noir

Emballages et papiers, bac jaune

Déchets verts en sac

Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac noir à la collecte

Jour sans collecte (férié...)



AGGLOMÉRATION, EXTÉRIEUR BYPASS ET ZA ST EXUPÈRE

Collecte la matin (présenter vos déchets la veille à partir de 19h)

2026

Décembre 2025	Janvier 2026	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 01 49	J 01	D 01	D 01	M 01	V 01	L 01 23
M 02	V 02	L 02 6	L 02 10	J 02	S 02	M 02
M 03	S 03	M 03	M 03	V 03	D 03	M 03
J 04	D 04	M 04	M 04	S 04	L 04 19	J 04
V 05	L 05 2	J 05	J 05	D 05	M 05	V 05
S 06	M 06	V 06	V 06	L 06 15	M 06	S 06
D 07	M 07	S 07	S 07	M 07	J 07	D 07
L 08 50	J 08	D 08	D 08	M 08	V 08	L 08 24
M 09	V 09	L 09 7	L 09 11	J 09	S 09	M 09
M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
J 11	L 11	M 11	M 11	S 11	L 11 20	J 11
V 12	L 12 3	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
S 13	M 13	V 13	V 13	L 13 16	M 13	S 13
D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
L 15 51	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 25
M 16	V 16	L 16 8	L 16 12	J 16	S 16	M 16
M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18
V 19	L 19 4	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19
S 20	M 20	V 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20
D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
L 22 52	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 26
M 23	V 23	L 23 9	L 23 13	M 23	S 23	M 23
M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 22	J 25
V 26	L 26 5	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
S 27	M 27	V 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27
D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
L 29 1	J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29 27
M 30	V 30	L 30 14	L 30 14	M 30	S 30	M 30
M 31	S 31		M 31	J 30	D 31	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2027
M 01	S 01	M 01	J 01	D 01	M 01	V 01
J 02	D 02	M 02	V 02	L 02 45	M 02	S 02
V 03	L 03 32	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03
S 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04 1
D 05	M 05	S 05	L 05 41	J 05	S 05	M 05
L 06 28	J 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06
M 07	V 07 37	L 07 37	M 07	S 07	L 07 50	J 07
M 08	S 08	M 08	J 08	D 08	M 08	V 08
J 09	D 09	M 09	V 09	L 09 46	M 09	S 09
V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11 2
D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	V 14 38	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 3
D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	V 21 39	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25 4
D 26	M 26	S 26	L 26 44	M 26	S 26	M 26
L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	V 28 40	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
V 31	L 31 36		S 31		J 31	D 31

Ordures ménagères, bac noir

Emballages et papiers, bac jaune

Déchets verts en sac

Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac noir à la collecte

Jour sans collecte (férié...)



Collecte la matin (présenter vos déchets la veille à partir de 19h)

Décembre 2025	Janvier 2026	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 01 49	J 01	D 01	D 01	M 01	V 01	L 01 23
M 02	V 02	L 02 6	L 02 10	J 02	S 02	M 02
M 03	S 03	M 03	M 03	V 03	D 03	M 03
J 04	D 04	M 04	M 04	S 04	L 04 19	J 04
V 05	L 05 2	J 05	J 05	D 05	M 05	V 05
S 06	M 06	V 06	V 06	L 06 15	M 06	S 06
D 07	M 07	S 07	S 07	M 07	J 07	D 07
L 08 50	J 08	D 08	D 08	M 08	V 08	L 08 24
M 09	V 09	L 09 7	L 09 11	J 09	S 09	M 09
M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	M 11	S 11	L 11 20	J 11
V 12	L 12 3	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
S 13	M 13	V 13	V 13	L 13 16	M 13	S 13
D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
L 15 51	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 25
M 16	V 16	L 16 8	L 16 12	J 16	S 16	M 16
M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18
V 19	L 19 4	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19
S 20	M 20	V 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20
D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
L 22 52	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 26
M 23	V 23	L 23 9	L 23 13	J 23	S 23	M 23
M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 22	J 25
V 26	L 26 5	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
S 27	M 27	V 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27
D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
L 29 1	M 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29 27
M 30	V 30	L 30 14	L 30 14	M 30	S 30	M 30
M 31	S 31		M 31	J 30	D 31	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2027
M 01	S 01	M 01	J 01	D 01	M 01	V 01
J 02	D 02	M 02	V 02	L 02 45	M 02	S 02
V 03	L 03 32	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03
S 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04 1
D 05	M 05	S 05	L 05 41	J 05	S 05	M 05
L 06 28	J 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06
M 07	V 07	L 07 37	M 07	S 07	L 07 50	J 07
M 08	S 08	M 08	J 08	D 08	M 08	V 08
J 09	D 09	M 09	V 09	L 09 46	M 09	S 09
V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11 2
D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 3
D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	V 21	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25 4
D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26	M 26
L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
V 31	L 31 36		S 31	J 31	J 31	D 31

- Ordures ménagères, bac noir
- Emballages et papiers, bac jaune
- Déchets verts en sac
- Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac noir à la collecte
- Jour sans collecte (férié...)



Collecte la matin (présenter vos déchets la veille à partir de 19h)

Décembre 2025	Janvier 2026	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 01	J 01	D 01	D 01	M 01	V 01	L 01
M 02	V 02	L 02	L 02	J 02	S 02	M 02
M 03	S 03	M 03	M 03	V 03	D 03	M 03
J 04	D 04	M 04	M 04	S 04	L 04	J 04
V 05	L 05	J 05	J 05	D 05	M 05	V 05
S 06	M 06	V 06	V 06	L 06	M 06	S 06
D 07	M 07	S 07	S 07	M 07	J 07	D 07
L 08	J 08	D 08	D 08	M 08	V 08	L 08
M 09	V 09	L 09	L 09	J 09	S 09	M 09
M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10
J 11	D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11
V 12	L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12
S 13	M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13
D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14
L 15	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15
M 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16
M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17
J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18
V 19	L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19
S 20	M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20
D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21
L 22	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22
M 23	V 23	L 23	L 23	M 23	S 23	M 23
M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24
J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25
V 26	L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26
S 27	M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27
D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28
L 29	M 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29
M 30	V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30
M 31	S 31	M 31	M 31		D 31	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2027
M 01	S 01	M 01	J 01	D 01	M 01	V 01
J 02	D 02	M 02	V 02	L 02	M 02	S 02
V 03	L 03	J 03	S 03	M 03	J 03	D 03
S 04	M 04	V 04	D 04	M 04	V 04	L 04
D 05	M 05	S 05	L 05	J 05	S 05	M 05
L 06	J 06	D 06	M 06	V 06	D 06	M 06
M 07	V 07	L 07	M 07	S 07	L 07	J 07
M 08	S 08	M 08	J 08	D 08	M 08	V 08
J 09	D 09	M 09	V 09	L 09	M 09	S 09
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
L 13	M 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
V 31	L 31		S 31		J 31	D 31

Ordures ménagères, bac noir

Emballages et papiers, bac jaune

Déchets verts en sac

Je coche la case lorsque j'ai mis mon bac noir à la collecte

Jour sans collecte (férié...)



INFORMATIONS

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pensez à la pré-demande en ligne !

Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie !

Remplissez votre pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité par voie dématérialisée, via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. (Ou via le QR code ci-contre).

Attention : la pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.

Les personnes domiciliées à Saint-Vigor le Grand peuvent s'adresser en Mairie de Bayeux, Balleroy, Tilly sur Seulles, Trévières....



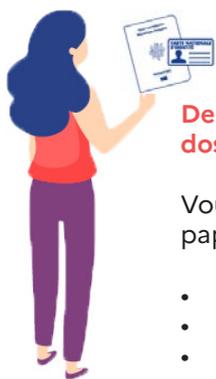
Mairies équipées d'un dispositif de recueil



Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Vous pouvez déposer votre demande dans une autre commune, (équipée d'un dispositif de recueil) que celle où vous résidez.

En revanche, **vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit**. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.



Documents originaux à fournir

De nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne) ;
- Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne) ;
- Pour la CNI, un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne).



La liste des justificatifs de domicile autorisés.



Acheter un timbre fiscal en ligne.

Pour les concours et les examens (brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement secondaire...), **examens du permis de conduire** (code et conduite), **un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté**.



CONTACTER LA MAIRIE

02 31 92 10 23

✉ commune@saintvigorlegrand.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

www.saintvigorlegrand.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au samedi :
9h-12h

Lundi et vendredi :
13h30-16h30

POUR RECEVOIR LES ALERTES ET INFORMATIONS
DE LA MAIRIE , TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

